



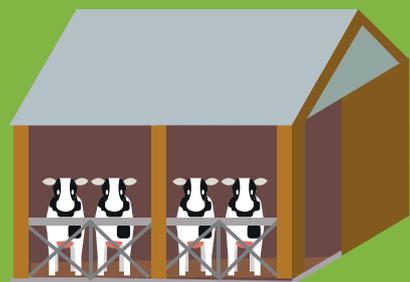
**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

**RAPPORT  
D'ACTIVITES**  
2020



Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics



## CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Des établissements publics au service des agriculteurs et des territoires



Accompagner le développement des projets de territoire

Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

61 920 agriculteurs



13 établissements

12 Chambres départementales d'agriculture

1 Chambre régionale d'agriculture



410 élus



1 200 collaborateurs



968 agriculteurs engagés dans le réseau BAF



4 Drive Fermier  
163 adhérents



1005 adhérents MPP

PROAGRI TERRALTO PROVITI | 1<sup>er</sup> réseau de conseil agricole

# RAPPORT D'ACTIVITES 2020

## Sommaire

### Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques

CHANGEMENT CLIMATIQUE	4 - 5
TRANSITION AGRICOLE	6 - 9
INNOVATION RECHERCHE DEVELOPPEMENT	10 - 14
ECONOMIE	15 - 19
EMPLOI - FORMATION	20 - 21
INSTALLATION - TRANSMISSION	22 - 23

### Créer plus de valeur dans les territoires

VALEUR AJOUTEE SUR LES TERRITOIRES	24 - 31
ENERGIES RENOUVELABLES	32
TERRITOIRE	33 - 37
FORÊT	38 - 39

### Faire dialoguer agriculture et société

AGRICULTURE ET SOCIETE	40 - 41
------------------------	---------

### S'engager et faire réseau : réseau plus efficient et agile

FAIRE RESEAU	42 - 43
--------------	---------

# Concilier les enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine a réalisé une démarche "Climagri" baptisée ClimafilagriNA, qui a pour objectif "de faciliter l'appropriation de la transition énergétique des territoires par les filières agricoles".

## LES OBJECTIFS

ClimAgri® est un outil et une démarche de diagnostic permettant d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et le potentiel de stockage du carbone pour l'agriculture et la forêt, à l'échelle des territoires, développés par l'ADEME.

Les acteurs agricoles ont été invités à recenser leurs "bonnes pratiques" pour qu'ils puissent participer, via leur expertise, à la structuration d'initiatives locales et partenariales.

Ce travail vise à nourrir les projets stratégiques des filières et à faire connaître des actions pour gagner des crédits « carbone » sur son exploitation.

## LES REALISATIONS 2020

A travers l'identification de 4 leviers (réduire les consommations d'énergies sur les exploitations agricoles, produire des énergies renouvelables et locales, stocker du carbone dans les sols et les arbres, s'adapter au changement climatique), ce travail a abouti à la réalisation de :

- **1 document de synthèse régionale** rappelant que l'agriculture est un acteur majeur de la transition énergétique et climatique sur les territoires engagés dans des démarches PCAET (Plan Climat Air Énergétique Territoriaux) de par sa spécificité à pouvoir agir sur "4 leviers".
- **12 fiches de synthèse des résultats CLIMAGRI** sur l'ensemble des départements de Nouvelle-Aquitaine, dont la vocation repose sur la mobilisation des acteurs du secteur agricole autour des enjeux climatiques.
- **6 fiches d'actions filières** : les filières agricoles à travers leurs coopératives, les négoce, les instituts techniques, les labels, les Chambres d'agriculture, CIVAM, CUMA, sont les structures privilégiées pour accompagner cette transition.

**PLANS ACTIONS CLIMAFILAGRI**  
**HERBIVORES LAIT**

Les 4 fiches de synthèse pour objectif prioritaire d'aider les collectivités à travailler en partenariat avec les agriculteurs de leur territoire. Les actions retenues ont été choisies de par leur cohérence sur les enjeux agricoles et énergétiques et climatique. La liste des actions n'est pas exhaustive, elle pourra être modifiée dans les Communautés de Communes et d'Agglomération, en fonction des productions agricoles présentes sur leur territoire. L'accompagnement des acteurs agricoles (coopératives, agence de l'eau...) ces actions "généralistes" pourront être déclinaison annuellement d'autres actions plus spécifiques non précisées dans ce document. Le séchage efficace du prunier ou la performance thermique des serres par exemple... Les aides financières disponibles (carbone, certificat d'économie d'énergie, PCAE...) ne sont volontairement pas spécifiés dans ce document du fait de leurs évolutions régulières.

**LES Outils à LA DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS**

Dans la rubrique **CONTACTS**  
Solicitez les conseillers de votre Chambre d'Agriculture départementale. Ils vous aideront à préciser la faisabilité des actions spécifiques de votre territoire et à être mis en relation avec des acteurs agricoles locaux en capacité de mobiliser et d'accompagner à vos côtés les agriculteurs.

Dans la rubrique **DIAGNOSTIC**  
Retrouvez les principaux résultats de votre agriculture départementale en cliquant sur :

16	17	79	86	24	33	48
47	64	19	23	87	NA	

Dans la rubrique **SCÉNARIOS**  
Projetez-vous à 2050 et 2050, pour connaître les évolutions possibles de l'agriculture régionale permettant de concilier les enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux.

Retrouvez tous ces documents sur [www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr)

Programme piloté par : AREC, ADEME, République Française, Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'eau, Agence de la Forêt, Agence de l'Énergie, Agence de l'Équipement Rural, Agence de l'Élevage, Agence de l'Équitation, Agence de l'Équitation, Agence de l'Équitation, Agence de l'Équitation.

Les partenaires financiers : Agence de l'Énergie, Agence de l'Équipement Rural, Agence de l'Élevage, Agence de l'Équitation, Agence de l'Équitation, Agence de l'Équitation.

Les partenaires techniques : Agence de l'Énergie, Agence de l'Équipement Rural, Agence de l'Élevage, Agence de l'Équitation, Agence de l'Équitation, Agence de l'Équitation.

## Un diagnostic par département pour mieux se projeter

Mieux comprendre le rôle de l'agriculture et de la forêt dans la transition énergétique et climatique, c'est possible grâce aux diagnostics réalisés par département dans le cadre de l'étude ClimAgri réalisée en 2018. De la consommation d'énergie de l'agriculture, aux émissions de gaz à effet de serre, en passant par le potentiel nourricier du département ou encore la température qu'il fera chez vous en 2050, l'ensemble des résultats est disponible sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/changement-climatique/climafilagri/>

En 2021, des scénarii de projection à l'horizon 2030 et 2050 seront proposés, pour connaître les évolutions possibles de l'agriculture régionale permettant de concilier les enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux.

# Développer les prestations bas carbone

Pour accompagner les producteurs dans leurs engagements en termes d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre, avec ses partenaires dans les différentes filières, la Chambre régionale d'agriculture a mis en place une série d'actions qui vont au-delà des constats (via des diagnostics d'exploitations) et qui permettent d'engager les agriculteurs dans des plans d'actions opérationnels.

**LES OBJECTIFS**

Engager les agriculteurs à réaliser des diagnostics environnementaux et des plans d'action visant :

- la réduction des gaz à effet de serre
- le stockage du carbone
- l'adaptation au changement climatique



**LES REALISATIONS 2020**

- **Colloque Ferme Laitière Bas Carbone** le 30 janvier 2020 à Angoulême en présence de 170 participants
- **Sensibilisation des directeurs** des Chambres d'agriculture aux enjeux des démarches bas carbone
- **Coordination des chefs de service** en départements pour la structuration d'une prestation bas carbone pour la filière bovins lait
- **Formation de 50 conseillers** des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine à l'outil de diagnostic environnemental Cap2Er
- **Information sur les modalités de dépôt des appels à projet France Carbone Agri Association** qui permet la monétisation des économies de gaz à effet de serre pour les agriculteurs
- **1 offre de service régionalisée CAP2 ER** en élevage bovin
- **Lauréat Appel à projet interrégional REFLEX** : ClimaCulteur

## Une plaquette de promotion des prestations bas carbone

Dans le cadre du développement des prestations bas carbone pour les élevages bovins viande et lait par les conseillers des Chambres d'agriculture départementales, la trame d'une plaquette régionale de communication à destination des agriculteurs a été proposée aux Chambres départementales, que chacune peut s'approprier et faire évoluer en fonction de ses objectifs. Dotés d'un argumentaire clair sur l'intérêt des actions bas carbone, **les conseillers en département peuvent ainsi promouvoir les services des Chambres pour favoriser la vente des prestations diagnostics carbone aux agriculteurs.** Cette plaquette sera déclinée à d'autres filières (caprine, grandes cultures, vigne...).



**QUOI DE NEUF EN 2021**

- Réaliser 200 diagnostics pour la filière bovins lait et 100 pour la filière bovins viande
- Faciliter le déploiement des diagnostics pour les autres filières
- Engager plus de 600 nouveaux installés dans l'action « Bon diagnostic carbone » du plan de relance
- Lancement du programme ClimaCulteur



# Conduire la Transition Agricole

La nouvelle mandature des Chambres d'agriculture (2019-2025) a donné lieu à la constitution d'un **nouveau comité d'orientation Environnement et Transition Agricole**. La transition agroécologique, également mise en avant dans la feuille de route Néo Terra proposée par la Région Nouvelle-Aquitaine, est l'un des piliers de l'action de ce comité d'orientation.

## LES OBJECTIFS

Au-delà de la rencontre et de la prise de contact, l'idée principale de ce premier comité d'orientation, était d'identifier, au niveau des principaux partenaires régionaux (DRAAF, Région, DREAL, INRAE, Bordeaux Sciences Agro, ACTA, ADEME, Agences de l'Eau, Coopération agricole, FR CUMA, FREDON, Négoce Agricole, Chambres départementales d'agriculture), quels sont les déterminants communs entre tous pour conduire la transition agricole.

## LES REALISATIONS 2020

39 participants se sont retrouvés à Beychac-et-Caillau en Gironde le 5 mars 2020, pour une journée de réflexion et d'échanges autour d'une vision partagée de la transition agricole. A cette occasion, **10 établissements régionaux ont présenté leurs documents stratégiques décrivant leur projet contribuant à la transition agricole en région.**

En fin de journée **une séquence de travail a permis de sélectionner les fondamentaux** suivants comme pierres angulaires et conditions de réussite de la transition agricole :

- la recomposition des systèmes d'exploitation
- le sol
- l'eau et la biodiversité
- le risque (analyse/filières en place...) et l'approche biomasse/stockage/carbone
- les enjeux sanitaires/énergies renouvelables.

### Consultation et partage

En amont de la réunion, chaque partenaire régional a été consulté afin qu'il puisse transmettre à la Chambre régionale ses documents d'orientations stratégiques ou tout autre document non confidentiel, qui, selon lui, décrivent et traduisent le mieux les contributions, les orientations de chaque structure en termes de transition agricole.

Une fois collectée, **cette base documentaire a été analysée en interne selon une grille commune afin d'en ressortir les principales orientations** qui cohabitent actuellement en Nouvelle-Aquitaine.

C'est sur cette analyse commune assez inédite que les débats ont été orientés dans le cadre du comité d'orientation.



Il s'agira de poursuivre les travaux de définition de ces fondamentaux communs, en précisant pour chacun d'eux les actions attendues et à conduire dans le cadre du comité d'orientation :

- Quels sont les partenariats nécessaires ?
- Quelles sont les modalités d'actions auprès des collectifs d'agriculteurs ?
- Quelles sont les observations/références nécessaires ?
- Quelle échelle territoriale ?
- Selon quel calendrier ?
- Quel pas de temps nécessaire pour obtenir les résultats attendus ?

# L'expertise HVE de la Chambre régionale d'agriculture

On assiste à une montée en puissance de HVE (Haute Valeur Environnementale) qui devient un enjeu pour la future PAC et suscite de plus en plus l'intérêt de filières de productions végétales ou animales.

Face à ce regain d'intérêt et aux demandes d'adaptations des acteurs des filières, le ministère de l'Agriculture, au travers de la CNCE, entreprend des travaux de révision du référentiel HVE qui auront d'importantes conséquences sur les conditions d'obtention de la certification environnementale.

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, avec son opération qui a porté sur **151 tests HVE**, a acquis une expertise et des données lui permettant de réaliser des simulations pour évaluer les impacts de différentes hypothèses de modifications du référentiel HVE.

La région Nouvelle-Aquitaine est une région « moteur » dans la dynamique de développement de cette certification environnementale des exploitations agricoles.

## LES OBJECTIFS

**Contribuer à la dynamique régionale et créer un espace de partages** à l'échelle Nouvelle-Aquitaine avec des acteurs locaux de la certification HVE.

Etre force de propositions au niveau de la CNCE pour **contribuer à l'élargissement de cette certification à l'ensemble des filières animales et végétales de la région.**



## LES REALISATIONS 2020

- **Approfondissement des tests HVE réalisés en 2019 sur le bilan azoté**, indicateur déterminant de la certification HVE
- **Simulations de l'impact des différents scénarii d'évolution du référentiel HVE** pour éclairer le positionnement des OPA et les orientations du ministère et de la CNCE (de septembre à décembre 2020 les simulations réalisées ont porté sur les différentes hypothèses d'évolutions des modalités de calcul de l'IFT)
- **Production d'un rapport de synthèse des résultats des tests** afin d'illustrer les propositions d'évolution du référentiel HVE soumises à la CNCE
- **Réunion du 1er comité régional HVE le 2 décembre**, co-présidé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la Chambre régionale d'agriculture et la DRAAF
- Entre avril et décembre 2020, dans le cadre du partenariat sur la certification collective HVE portée par la Région Nouvelle-Aquitaine, **948 dossiers de certification HVE ont été instruits**



Grâce à la base de données issue des tests HVE NA, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine va continuer à peser sur les décisions nationales d'évolution du référentiel HVE en évaluant précisément les impacts des évolutions envisagées sur les systèmes de productions de Nouvelle-Aquitaine.

Elle contribuera au déploiement du module « Mes certifications » de l'outil Chambres d'agriculture MesP@rcelles.

## 3 000 agriculteurs engagés dans les collectifs



Les Chambres d'agriculture et leurs différents partenaires ont encore démontré cette année leur forte implication dans l'accompagnement des collectifs d'agriculteurs.

La région Nouvelle-Aquitaine reste un moteur dans cette démarche. Cet accompagnement individuel et collectif permet à la fois la massification des démarches initiées et l'émulation entre agriculteurs, essentielles pour favoriser la transition des systèmes de production.

### LES OBJECTIFS

Les collectifs sont engagés pour un minimum de 3 ans sur un projet partagé par l'ensemble des membres du groupe. Les thématiques travaillées portent majoritairement sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette action démarrée en 2010 s'est renforcée avec une mobilisation progressive autour des collectifs. Après une phase importante de collecte de données et de références, **la volonté est désormais de monter en puissance sur le volet capitalisation et communication des groupes.**

### LES REALISATIONS 2020

En 2020, la région Nouvelle-Aquitaine compte **240 collectifs** engagés dans la transition agroécologique mobilisant plus de **3 000 agriculteurs** sur l'ensemble des filières et du territoire :

- **45 réseaux DEPHY, soit 505 agriculteurs**
- **105 groupes 30 000, soit 1 333 agriculteurs**
- **90 GIEE, soit 1 405 agriculteurs**

2020 a donné lieu au lancement des « **Rencontres Alternatives Phytos** ». Cette démarche permet d'une part de diffuser et partager les résultats issus des expérimentations et des évolutions de pratiques mises en œuvre par les groupes DEPHY et 30 000, d'autre part de mettre en contact des agriculteurs et conseillers avec ces groupes pour faire connaître les dispositifs et faire émerger des projets collectifs.



### Séminaire capitalisation GIEE/30 000

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec la DRAAF, a organisé **un séminaire le 26 novembre 2020, portant sur la capitalisation des collectifs d'agriculteurs GIEE et groupes 30 000**. Ce séminaire en format webinaire a rassemblé une vingtaine de participants.

A destination des têtes de réseaux régionales et des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, le but était à la fois d'échanger sur les actions menées dans les réseaux mais aussi de définir des objectifs régionaux.

- **Accroître le nombre de collectifs engagés dans la transition agroécologique en mobilisant de nouveaux acteurs et territoires par l'intermédiaire de l'appel à projets commun GIEE/30 000 et de l'appel à candidatures DEPHY, lancés en janvier 2021.**
- **Favoriser le transfert des pratiques et alternatives agroécologique en renforçant la capitalisation et la communication des groupes. Pour cela, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :**
  - > poursuivra la « tournée de la capitalisation » initiée en 2019 afin de clarifier la mission de capitalisation auprès de l'ensemble des animateurs de collectifs
  - > coordonnera une vingtaine de « Rencontres Alternatives Phytos »
  - > rédigera une synthèse technique régionale du réseau DEPHY en grandes cultures polyculture-élevage en vue de l'organisation d'un colloque en novembre 2021.

# Informez sur l'état sanitaire et le risque phytosanitaire des cultures

Axe majeur du plan Ecophyto 2+, la surveillance biologique du territoire constitue un des piliers de la stratégie française de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Elle s'inscrit dans le besoin de connaissance des dynamiques réelles des bioagresseurs, pour aider à faire évoluer les pratiques au plus près du terrain. Ainsi les bulletins de santé du végétal (BSV) ont été mis en place depuis 2009.

**LES OBJECTIFS**

La publication de bulletins de santé du végétal permet d'informer les agriculteurs et leurs conseillers, quasiment en temps réel, sur l'état sanitaire et le risque phytosanitaire des cultures. Des messages réglementaires sont également délivrés.

L'analyse du risque est basée sur les observations faites sur le terrain et sur une modélisation prédictive du développement des maladies. La règle est de ne faire aucune préconisation en matière de produits phytosanitaires. Les agriculteurs ont toutes les informations pour prendre une décision stratégique, de manière autonome, pour réduire leur utilisation.

**LES REALISATIONS 2020**

- 240 structures partenaires du réseau et près de 700 observateurs ont contribué à 26 éditions différentes du bulletin de santé du végétal ; soit 503 BSV diffusés en Nouvelle-Aquitaine.
- 15 000 abonnés pour plus de 40 000 abonnements aux différentes éditions.



### Quel futur pour la SBT en Nouvelle-Aquitaine ?

L'enquête « Quel futur pour la Surveillance Biologique du Territoire en Nouvelle-Aquitaine ? » a été menée auprès de l'ensemble des partenaires de la SBT, des lecteurs, et de structures aujourd'hui non partenaires (coopératives, négoce, interprofessions...).

L'objectif est d'améliorer la structuration de notre réseau après 2021, repenser notre communication, répondant au plus près aux besoins de nos lecteurs et partenaires.



Un outil pour surveiller l'état sanitaire de vos cultures et optimiser vos traitements.

disponible gratuitement sur

[bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr)



**QUOI DE NEUF EN 2021**

Proposer un plan d'actions suite à la synthèse de l'enquête 2020, pour défendre le développement d'un réseau aujourd'hui menacé financièrement à l'échelle nationale.



# Deux colloques sur l'autonomie protéique avec TROPICOW

Les Etats Généraux de l'Innovation (EGI) et les Rencontres régionales Recherche, Développement et Formation (3RDF), événements désormais incontournables du Réseau Régional Innovation en agriculture de Nouvelle-Aquitaine (RAIN) ont été bouleversés par la crise de la COVID-19.

Ces deux rencontres, prévues initialement lors du Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine pour les EGI et dans un établissement d'enseignement agricole pour les 3 RDF, ont été totalement « repensées » et se sont tenues sur un mode digital lors de la Semaine de l'Agriculture en Nouvelle-Aquitaine en mai, et en décembre pour les 3 RDF. Conduites sous la forme d'un plateau-télé, elles ont été retransmises par la web tv de l'agriculture régionale agriweb.tv avec l'animation professionnelle de la société CréaSud.

Cette nouvelle formule 100 % digitale a été très appréciée, tant par les intervenants que par les nombreux participants.

## LES OBJECTIFS

Ces deux événements étaient consacrés à la même thématique : l'autonomie protéique des exploitations et des territoires. Ils ont notamment donné lieu à la **présentation du programme régional Protéi-NA** piloté par le Conseil régional, l'Etat et la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

**Des interventions techniques et scientifiques** ont valorisé les résultats de la recherche sur le sujet et des témoignages vidéo ou en direct ont permis de mettre en lumière des innovations portées par les agriculteurs et les entreprises d'aval.

## LES REALISATIONS 2020

**Les Etats Généraux de l'Innovation en replay sur le site agriweb.tv** ont été consultés par **5 400 personnes** depuis le 19 mai 2020.

**Les Rencontres Recherche Développement et Formation** qui se sont déroulées le 15 décembre 2020, ont déjà été visionnées par **plus de 1 200 personnes**.

L'utilisation d'outils digitaux permet d'élargir très significativement le nombre de participants et l'impact de ces journées.

Le programme de ces événements et les replays sont disponibles sur la chaîne agriweb.tv. Les actes et les présentations sont accessibles sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/innovation/reseau-regional-de-linnovation/recontres-recherche-developpement-formation/cultivons-lautonomie-protéique/>

## L'agriculture de demain se prépare avec RAIN

Réseau d'acteurs en mouvement issus de la recherche, du développement, de l'innovation et de la formation, constitué à l'initiative de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine pour accompagner l'agriculture régionale vers la transition agricole, le Réseau Régional pour l'Agriculture et l'Innovation en Nouvelle Aquitaine (RAIN) a pour ambition d'accélérer les innovations en faveur d'une agriculture durable dans les exploitations et leur environnement proche. Parmi ses différentes actions, il a créé la plateforme RAIN qui est la vitrine de cette démarche collective et qui valorise les projets émergents en offrant un lieu d'échanges et de partages entre les acteurs et partenaires. Pour devenir membre de RAIN, il suffit de s'inscrire sur le site : <https://rain-innovation.fr/> afin :

- d'accéder aux projets d'innovation du réseau et suivre leurs avancées en temps réel
- d'échanger avec l'ensemble de la communauté pour construire le futur de l'innovation
- de publier des projets innovants sur l'agriculture régionale et profiter d'une visibilité sur le réseau
- de lancer des appels à projets et de bénéficier de l'expertise et des compétences des membres de RAIN
- de suivre les dernières actualités régionales sur l'innovation agronomique en Nouvelle-Aquitaine et les rendez-vous de l'agriculture de demain.



**Fort de l'expérience 2020, pour 2021 il est prévu de reconduire ces deux événements en mixant si possible une participation en présentiel et une retransmission en digital.**

**Le thème choisi pour 2021 par le Réseau RAIN portera sur : " Le carbone en agriculture économie et stockage ".**

# PAMPA : Promouvoir Agroécologie & Méthanisation Par les Associations Culturelles

La filière méthanisation, en plein développement, est une source de valorisation de la biomasse produite par les cultures intermédiaires. En effet, une partie plus ou moins grande des matières premières sont des produits végétaux qui sont apportés en complément ou non des effluents d'élevage. Il peut s'agir soit de cultures dédiées à la méthanisation, soit de cultures intermédiaires, appelées dans ce cas CIVE (Culture Intermédiaire à Vocation Énergétique).

Le projet PAMPA vise à évaluer les impacts agronomiques, environnementaux et économiques des cultures intermédiaires en association, valorisés pour la méthanisation, dans le contexte climatique du centre-ouest de la France (Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine). Il est centré sur les CIVE d'hiver par leur aspect multi-services. Il fait suite à

une première étude conduite avec la Chambre d'agriculture de la Vienne, Vienne Agri Métha et la société ACE méthanisation

PAMPA est financé par le CasDAR dans le cadre d'un appel à projet lancé par FranceAgriMer. Les partenaires impliqués se situent dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire :

- Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine
- 12 Chambres d'agriculture départementales : 16, 17, 19, 23, 37, 40, 47, 45, 64, 79, 86, 87
- la société de conseil ACE Méthanisation
- les Centres INRAE de Nouzilly (37) et Lusignan (86)



## LES OBJECTIFS

**A partir d'expérimentations sur la Nouvelle-Aquitaine et le Centre-Val de Loire**, le projet permettra de répondre aux questions suivantes :

- quelles espèces et variétés cultivées en association sont les plus adaptées, compte tenu du système de culture des exploitations ?
- quels sont les itinéraires techniques les plus adaptés pour ces cultures dans chaque contexte pédoclimatique ?
- quelle culture suivante implanter, quels sont les impacts des CIVE d'hiver sur celle-ci et sur la structure du sol (besoins en eau, faim d'azote, adventices, matière organique...) et quels sont les intérêts agronomiques des associations ?

## LES REALISATIONS 2020

Le projet a été lancé en juin 2020. **Les premières mises en place de parcelles test ont été réalisées en septembre et octobre 2020 sur 24 parcelles d'agriculteurs** avec différentes variétés de seigle, triticales et féveroles. Une parcelle expérimentale a été semée sur le site de l'INRAE de Lusignan.



Associations culturelles et méthanisation

## QUOI DE NEUF EN 2021

Outre la poursuite de l'expérimentation sur le terrain, des analyses techniques et économiques sur les premières données récoltées seront menées.

Cette année débiteront également des simulations conduites avec un outil d'évaluation de l'évolution du carbone dans les sols (outil SIMEOS AMG).

# Transfert Adapté Novateur en DEsherbage Mécanique (TANDEM)

La réduction d'utilisation des produits phytosanitaires (PP) est une priorité pour le développement agricole. Cette réduction s'avère cependant difficile pour les herbicides et la gestion des adventices.

L'agriculture biologique se développe fortement dans les systèmes « grandes cultures et polyculture-élevage » de Nouvelle-Aquitaine.



Les agriculteurs apportent un soin particulier à l'optimisation du désherbage mécanique. Cette pratique nécessite de nouveaux savoir-faire qui sont liés aux cultures à

désherber, aux types de sols et aux matériels disponibles sur l'exploitation, ces trois éléments étant fortement liés.

Certains agriculteurs restant dans des systèmes plus conventionnels s'interrogent aussi pour adopter ces techniques par soucis de réduire leur propre utilisation de produits phytosanitaires et aussi du fait d'enjeux de

territoires (bassin d'alimentation de captage, proximité de cours d'eau, d'habitations...).

De nombreuses références et données existent mais les agriculteurs n'ont que peu ou pas accès à des références et expériences locales (essais, témoignages), en particulier par type de sol et systèmes de culture, qui leur permettraient d'intégrer efficacement ces techniques dans la conduite des cultures assolées. Le transfert de ces techniques auprès de l'ensemble des agriculteurs et de leurs conseillers se fait le plus souvent « par-dessus la haie ».

Une vision d'ensemble de cette nouvelle approche du désherbage doit bénéficier aux agriculteurs récemment engagés dans l'agriculture biologique, à ceux qui s'interrogent vers cette transition et aussi à ceux qui souhaitent développer des modalités de gestion mixte des adventices alliant désherbage mécanique et chimique.

Pour développer ces techniques la Chambre régionale d'agriculture a remporté en 2020 un appel à projet CasDAR-ARPIDA sur le transfert des techniques de désherbage en grandes cultures auprès des techniciens, enseignants, étudiants et agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine.

## LES OBJECTIFS

Ce projet qui se déroule sur 2 ans, doit permettre de **constituer une plateforme de ressources vivantes et doter les conseillers et les agriculteurs de contenus et de références locales adaptés à leurs contextes pédoclimatiques facilitant le développement du désherbage mécanique en Nouvelle-Aquitaine**

Cela nécessite de :

- recenser les références disponibles
- créer les ressources manquantes
- créer un outil de centralisation et de diffusion

Plusieurs structures sont impliquées dans ce projet dont les Chambres d'agriculture de Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Creuse, Gironde, Pyrénées-Atlantiques, les FDCUMA Pyrénées-Atlantiques, Landes et Deux-Sèvres, Agrosmart Campus chargé du transfert au monde de l'enseignement. Au terme du projet, le nombre d'agriculteurs, conseillers et enseignants qui se seront appuyés sur cette plateforme de ressources permettra de mesurer l'appropriation de cette technique.

Pour 2021, il est prévu de réaliser des enquêtes pour recueillir les expériences et attentes des agriculteurs et des conseillers et de rassembler les ressources disponibles en Nouvelle-Aquitaine et au-delà.



## LES REALISATIONS 2020

Suite au **dépôt de dossier** et à la **constitution des partenariats**, le projet a démarré concrètement en novembre 2020. Les premières **prises de contact avec les partenaires** et un **recensement des ressources disponibles** ont été engagés.

## Favoriser l'autonomie fourragère et protéique

Les associations légumineuses/graminées sont des leviers agro écologiques qui permettent entre autres de : réduire la dépendance vis-à-vis des engrais azotés, améliorer la fertilité des sols, augmenter les teneurs en protéines des fourrages et limiter l'usage de produits phytosanitaires. C'est donc une pratique souvent recherchée par les agriculteurs.

La culture du maïs est par ailleurs largement pratiquée en Nouvelle-Aquitaine tant pour la production de grains que de fourrages. L'ensilage de maïs est très répandu dans les élevages de bovins viande et bovins lait et assure un fourrage abondant et de qualité. Seules ombres au tableau, il peut nécessiter des apports d'engrais azotés importants et les teneurs en protéines sont faibles.

Depuis 2017, une alternative est testée par certains agriculteurs, associer au maïs une légumineuse tropicale appelée Lablab avec des capacités de croissance importantes et un cycle qui se rapproche de celui du maïs. Cette association pourrait apporter une solution originale pour renforcer l'autonomie protéique des élevages.

Malheureusement les premiers essais ont montré que le gain permis par cette association n'était pas toujours au rendez-vous. En effet, le

Lablab, ne produit pas de nodosités capables de fixer l'azote de l'air dans les conditions de la France métropolitaine et ne se comporte pas comme une légumineuse.

La solution pour pallier ce problème consiste à produire un inoculum qui contient les bactéries capables de mettre en place une symbiose avec les plantes commercialisées en France.

Afin de lever ce handicap, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a lancé un projet autour des associations avec les légumineuses tropicales que sont le Lablab mais aussi le Cowpea, autre légumineuse intéressante en association.

La Chambre régionale d'agriculture a ainsi remporté en 2020 un appel à projet CasDAR Innovation Partenariat pour tester ces nouvelles associations de la production au champ jusqu'à l'utilisation par les animaux : Tropicow (autonomie fourragère et protéique Par l'Introduction de Céréales et de protéagineux tropicaux dans la ration des ruminants).



### LES OBJECTIFS

Ce projet qui se déroule sur 42 mois doit permettre de produire des références sur la culture des associations et de préciser les valeurs alimentaires des fourrages produits.

Il doit aussi permettre la production d'un inoculum efficace à partir de souches existantes dans les départements d'Outre-Mer. Cela nécessitera :

- la mise au point par l'INRAE d'un inoculum efficace
- l'expérimentation en parcelles contrôlées et chez des agriculteurs
- la collecte et l'analyse des fourrages produits et le test de ces fourrages sur des animaux.

Plusieurs structures sont impliquées dans ce projet dont les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire, l'INRAE de Dijon et de Lusignan, Arvalis et l'institut de l'élevage. Au terme du projet les surfaces cultivées en association seront recensées pour mesurer l'appropriation de cette technique.



### LES REALISATIONS 2020

Le dépôt du projet et la constitution du partenariat ont été réalisés en 2020. Ainsi des contacts ont été pris avec les organismes de recherche et de développement des départements d'Outre-Mer et l'INRAE de Dijon pour repérer des souches d'inoculum. Les premiers tests ont montré des résultats positifs sur les racines de plantes des légumineuses tropicales.

En 2021 où démarre véritablement le projet, il est prévu de travailler sur la production de l'inoculum, de continuer à collecter des données sur les expériences des agriculteurs et d'organiser des ateliers avec les agriculteurs pionniers pour identifier les pistes de travail pour les 3 ans à venir.

# Ajuster sa fertilisation et valoriser ses couverts avec MERCI

L'estimation des fournitures en éléments fertilisants par les couverts en intercultures permet aux agriculteurs d'ajuster leur fertilisation et de valoriser pleinement ces couverts. Une méthode d'estimation mise au point par l'ex Chambre régionale d'agriculture de Poitou-Charentes est, depuis 10 ans, diffusée largement en Nouvelle-Aquitaine, et au-delà, au travers d'un applicatif Excel disponible librement sur de nombreux sites internet.

Au travers du projet MERCI WEB, la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine a voulu transférer cette méthode sur un site web pour la rendre plus accessible, lisible et performante pour les agriculteurs et les conseillers.

Ce projet a été lauréat de l'Appel à projet ARPIDA 2018-2020 et a été conduit en partenariat avec l'INRAE, Arvalis, BSA et la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime pour la production de tutoriels vidéo.

## Un projet au service des agriculteurs et des conseillers

### LES OBJECTIFS

En 2 ans, la méthode MERCI a été perfectionnée et **un outil numérique a été créé par S2I**, partenaire prestataire du projet.

### LES REALISATIONS 2020

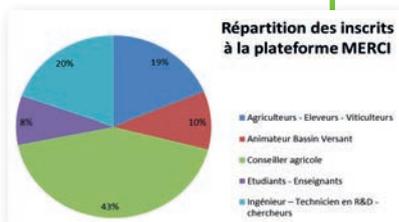
Malgré la crise sanitaire, le planning de travail a été respecté. La méthode MERCI est disponible, depuis novembre 2020, au « plus grand nombre » sur [www.methode-merci.fr](http://www.methode-merci.fr) et a permis de compiler les références récentes sur les couverts végétaux.

La plateforme comprend :

- un module de calcul
- une foire aux questions (FAQ)
- une bibliothèque
- une page de remerciements des contributeurs

De **nombreuses ressources sont disponibles sur la plateforme internet** : tutoriels vidéos, formalismes de la méthode, méthode d'interprétation et utilisation des résultats

Au 15 janvier 2021, la plateforme comptabilise déjà **245 inscrits**, dont **20 % d'agriculteurs**.



Le projet MERCI a donné lieu à la production :

- d'une **plateforme internet ergonomique**, facile d'utilisation et permettant la création d'une communauté et d'une base de données sur les pratiques « couverts végétaux » en France métropolitaine.
- d'une base de données « terrain » de plus de **12 000 données**, co-construite avec Arvalis et l'INRAE, rassemblant les résultats d'essais de 1983 à 2020.
- d'une **base de données de simulation STICS**. Dans le cadre du projet, **459 116 simulations** ont été réalisées : 24 stations météorologiques, différents sols, différentes modalités de gestion des couverts
- d'un **rapport**, disponible sur la plateforme qui présente les formalismes et hypothèses retenues pour la création de la version 2 de la méthode MERCI
- d'une **réflexion sur le développement d'un « modèle économique »** afin d'assurer la pérennité de la plateforme internet

• **2 rapports de stage ingénieurs** :

- 2019 (Myriam SACHOT, BSA) : Evaluation de la version 1 de MERCI – Recensement des utilisateurs – Appui au développement des nouvelles fonctionnalités
- 2020 (Baptiste RAYON, ESA Angers) : Analyse de la base de données « terrain » de la méthode MERCI (variabilité des données) et vérifications des hypothèses de calculs

En termes de communication, **4 webinaires** (220 participants), **8 articles de vulgarisation**, **1 article scientifique**, **1 salon agricole**, **2 colloques**, **5 formations** auprès d'agriculteurs ont été réalisés.

Il s'agit désormais de :

-> poursuivre le développement et la promotion de la méthode mais aussi d'accompagner les utilisateurs et valoriser anonymement les données qui seront stockées sur la plateforme

-> répondre aux demandes de développement au niveau européen (Allemagne) et France « Outre-mer » (Nouvelle Calédonie)

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine s'est engagée à continuer la valorisation de la plateforme MERCI. De nouvelles espèces de couverts végétaux pourront être ajoutées. Un modèle économique sera testé en 2021.

# Suivi des négociations PAC « post 2020 » et contribution à la définition du Plan Stratégique National (PSN)

Depuis le démarrage des négociations autour de la future Politique Agricole Commune (post 2020) au printemps 2018, le pôle Economie de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, comme sur les précédentes programmations, suit l'avancée de la préparation, tant de l'accord au niveau européen, que de sa future déclinaison française (PSN).

La Chambre régionale a également co animé avec les services de l'Etat en région et du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine les travaux autour de la contribution régionale au PSN.



## LES OBJECTIFS



**Appui aux élus** sur l'analyse des propositions et négociations autour de la future architecture et du contenu des soutiens de la politique agricole commune, prises de position et décisions d'orientation.

**Transferts aux agents** des Chambres d'agriculture en charge des activités de conseil auprès des exploitants (analyse technico-économique, pilotage de l'exploitation, appui à projet de développement).

**Appui aux services** de la Chambre régionale d'agriculture (AB-Environnement-Territoire) dans le cadre de leurs missions (action transversale sur la thématique « PAC »).

## LES REALISATIONS 2020



- **21 interventions** auprès des agriculteurs/élus/partenaires du monde rural
- **Rédaction d'articles, cahiers techniques, notes**, diffusés auprès des élus et décideurs ainsi que dans la presse professionnelle : 5
- **Participation au groupe de travail** de Chambres d'agriculture France (APCA) sur la réalisation d'un simulateur et la mise en commun de données permettant l'analyse des propositions de dispositifs de soutien
- **Réalisation de la cartographie** de l'état des lieux des aides PAC actuelles (échelle France métropolitaine)

## Contribution régionale au Plan Stratégique National (PSN)

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a rédigé le diagnostic régional. Elle a, avec les services de l'Etat en région et le Conseil régional, co-organisé les groupes de travail de concertation technique et politique (Transition agroécologique-Renouvellement des générations-Montagne-Forêt-Territoire) constitués afin de produire la contribution néo-aquitaine au PSN. Cela s'est traduit par **un diagnostic complet de l'agriculture régionale et des dispositifs « PAC »** la soutenant. A partir de l'identification des besoins et de leur priorisation, les partenaires ont défini les actions à entreprendre dans le cadre de la future programmation.

## QUOI DE NEUF EN 2021

- **Poursuite de la vulgarisation et de l'analyse tant des négociations que de la mise en œuvre de la future politique agricole, à destination : des agriculteurs, des élus et agents du réseau des Chambres d'agriculture et des partenaires du monde rural**
- **Travaux d'étude et de simulation d'impact des différentes propositions de dispositifs de soutien**
- **Accompagnement à la maîtrise du futur cadre des aides de la PAC**

# Un appui analyse économique pour les Chambres d'agriculture et les partenaires

Dans le cadre de son action transversale sur les questions économiques, le pôle Economie a été sollicité par les Chambres départementales et autres services de la Chambre régionale d'agriculture, notamment sur :

- la Politique Agricole Commune : bilan de la programmation actuelle-suivi et étude d'impact de la future (post 2020)
- les travaux relatifs aux questions foncières et territoriales : étude/panorama à différentes échelles géographiques, démarche « Eviter-Réduire-Compenser », calcul d'indemnisation. Les interventions sur ce dernier point ont principalement consisté en : soit un apport méthodologique de références techniques et économiques, de données statistiques, soit un appui à la réalisation des études ou à leur relecture et amendement.

## LES OBJECTIFS

Appui aux Chambres d'agriculture et services de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'aux partenaires du monde rural engagés dans des activités requérant de l'analyse économique (macro et micro) et orientées sur les dynamiques de territoires et foncières.

## LES REALISATIONS 2020

- **Diffusion de la méthode « Eviter-Réduire-Compenser » sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine :** explication et appui à sa mobilisation.
- **Actualisation des données et références techniques et économiques.**
- **Appui méthodologique**
- **Réalisation d'études de territoires :**
  - Panoramas agricoles.
  - Diagnostic dans le cadre de projets alimentaires territoriaux.

### Eviter-Réduire-Compenser et photovoltaïque

L'étude « Eviter-Réduire-Compenser », sur des **projets de centrales photovoltaïques au sol**, a permis de :

- décrire le territoire agricole, approche amont/aval
- analyser les exploitations agricoles impactées et d'évaluer le potentiel de production affecté par le projet
- calculer le montant de compensation
- proposer la mobilisation des fonds de compensation au travers de projets générant du produit agricole.



- **Poursuite de l'appui (méthode-données statistiques-références technico-économiques) aux différents échelons géographiques ayant à mobiliser ces outils**
- **Développement d'une approche adaptée au développement de l'agrivoltaïsme**

# Construction d'une grille d'équivalences entre productions animales hors-sol

Les trois Schémas Directeurs Régionaux des Exploitations Agricoles (SDREA) des ex-régions de Nouvelle-Aquitaine, adoptés en 2015-2016, doivent fusionner en un seul en 2021, pour une durée maximale de 5 ans. La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, au-delà de son rôle consultatif, a piloté, sous la responsabilité de Julien ROUGER, un groupe de travail professionnel avec FNSEA, JA et SAFER afin de contribuer à l'élaboration du nouveau SDREA.

## LES OBJECTIFS

Parmi les contributions de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, figure au premier rang l'animation du travail de construction d'une grille d'équivalences entre productions animales hors-sol, très présentes dans de larges parties de la région.

L'objectif de la grille d'équivalences est de **déterminer des coefficients entre productions** afin de pondérer les surfaces des seuils de contrôle en intégrant la dimension économique de l'élevage hors foncier, à l'instar des cultures spéciales, tout en cherchant à ne pas pénaliser la création de valeur ajoutée, d'emplois et de revenus dans les territoires.

## LES REALISATIONS 2020

Après des échanges durant toute l'année au sein du groupe de travail et avec la DRAAF, **une grille d'équivalences a pu recueillir l'assentiment de la majorité des parties consultées et être intégrée au SDREA**, tel qu'il a été adopté en session de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, le 17 décembre 2020.

Le travail autour du SDREA animé par la Chambre régionale d'agriculture montre qu'elle est en capacité de **fournir une expertise économique pertinente, portée par des élus impliqués**.

En termes de suivi, il serait intéressant de voir si ces travaux seront repris dans les autres SDREA en cours d'élaboration, et fournir le cas échéant des éléments d'expertise dans le réseau Chambres d'agriculture.

### Une grille d'équivalences hors-sol originale

La grille d'équivalences hors-sol intégrée dans le futur SDREA est très originale et unique en France à ce jour.

En effet, **elle prévoit un double mécanisme pour la prise en compte des productions hors-sol :**

- pour les seuils de contrôle, la surface pondérée est calculée pour que l'essentiel (plus de 80 %) des élevages soit pris en compte
- pour les rangs de priorité, un abattement sur la taille de l'élevage est appliqué afin de ne pas pénaliser des activités rémunératrices de diversification, de création de valeur ajoutée et de renouvellement des exploitations agricoles.



# 10 notes de conjoncture COVID-19 diffusées

Le confinement strict instauré entre le 16 mars et le 11 mai 2020 a profondément bouleversé l'activité économique et sociale, notamment la chaîne alimentaire, secteur déclaré « essentiel » dans le cadre du plan d'urgence sanitaire décrété pour lutter contre la pandémie COVID-19.

## LES OBJECTIFS

Face aux perturbations des chaînes de production et d'approvisionnement alimentaires (main d'œuvre, logistique, transformation-distribution-intrants...), des notes de veille hebdomadaires ont été réalisées pour compiler les informations socio-économiques et informer en temps réel les Présidents et Directeurs des Chambres d'agriculture, les Comités de direction de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et de l'APCA, la DRAAF, le Conseil régional et les interlocuteurs habituels du service.

Les chiffres et analyses mis à jour devaient également servir d'appui aux discussions sur les mesures d'urgences mises en place par l'Etat, les collectivités et des opérateurs économiques (banques, fournisseurs, clients...). Enfin, ces notes étaient accompagnées d'éclairages visant à donner des perspectives dans différentes filières (animales, végétales...) ou thématiques (emploi, formation, renouvellement des générations, circuits de proximité et développement rural...).

## LES REALISATIONS 2020

- **8 notes hebdomadaires** ont été rédigées entre le 21 mars et le 15 mai 2020, complétées de **deux notes de veille** les 29 mai et 19 juin. Ces notes comprennent trois parties : messages forts, synthèse par filière (points essentiels et de vigilance), pour aller plus loin (éclairages et analyses).

Les notes COVID-19 ont été possibles grâce à la **collecte d'informations de différentes sources, essentiellement celles des agents du réseau Chambres d'agriculture** (APCA, Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture de la région), qui, **avec leurs réseaux de correspondants dans les filières et les territoires**, ont accompli un remarquable travail de collecte et de synthèse en temps réel.



## Une formule évolutive au fil des semaines

Dans cette crise inédite ayant eu des répercussions inconnues jusque-là, il a été nécessaire de compiler les informations. A partir de la note n°3, l'accumulation des informations a rendu fastidieuse la lecture. C'est pourquoi un code couleur a été mis en place pour aider les lecteurs à distinguer les actualisations des tendances plus longues.

La partie « éclairages et analyses » a permis, au-delà des alertes sur telle ou telle filière (chevreaux, palmipèdes...) ou thématiques (main d'œuvre saisonnière, filières courtes...), d'aborder quelques réflexions de fonds et d'apporter des éclairages particuliers ou de contexte :

- **suivi de l'évolution sanitaire et des connaissances scientifiques** sur le virus, état de l'économie et des échanges mondiaux, évolutions de la chaîne alimentaire et des circuits de distribution
- **évolution des relations internationales**
- **zoom sur le marché** du travail agricole, la formation et l'apprentissage
- **focus** sur l'agriculture biologique.

## Une synthèse des plans de relance européen, français et régional

La crise provoquée par la pandémie COVID-19 s'ajoute aux crises structurelles que connaissent déjà certaines filières, liées à l'évolution des marchés (comme la viticulture bordelaise), aux aléas climatiques (comme les grandes cultures). **Elle renforce les enjeux de renouvellement des générations et ceux des approches territoriales** (avec des travaux déjà engagés dans des Projets Alimentaires Territoriaux, des Plans Climat Air Energie Territoriaux, des Projets Territoriaux de Gestion de l'Eau...).

Après l'annonce du plan de relance européen, puis celles du gouvernement français avec « France Relance » et de la Région avec « Rebond Nouvelle Aquitaine », **la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine s'est positionnée pour y inscrire les demandes et propositions de la profession.**

Elle a donc réalisé la synthèse des plans de relance européen, français et régional. **Ses propositions ont été discutées et validées lors de sa session extraordinaire du 17 septembre 2020, en distinguant les mesures d'urgences des mesures de plus long terme.**

QUOI DE NEUF EN 2021

La mobilisation autour de la production des notes COVID-19 a permis de réaliser un travail collectif conforme aux attentes, même en situation dégradée. Elle souligne également l'importance du travail des Chambres d'agriculture en réseau.



# Plan de relance post COVID-19 et emploi

Ces travaux ont été élaborés et validés par l'ensemble des partenaires du Comité régional Emploi-Formation-Apprentissage de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, réunis le 21 juillet 2020 et du Contrat régional de filière Métiers de la Production Agricole et des Aménagements Paysagers, en vue de la session extraordinaire de la Chambre régionale d'agriculture de septembre 2020 :

- **Etat des lieux sur le marché de l'emploi :** peu de tension quantitative mais des inadéquations qualitatives

En Nouvelle-Aquitaine, certaines activités agricoles saisonnières ont été immédiatement impactées par les effets du confinement et la difficulté à mobiliser de la main d'œuvre : récolte des asperges et des fraises en particulier. Une des adaptations a été la diminution de la production et des projets d'embauche diminués ou ajournés.

Face à cette crise inédite, la mobilisation est passée entre autres, par des plateformes sur l'emploi. Ces campagnes et appels pour mobiliser la main d'œuvre disponible ont généré un afflux important de candidats : demandes d'emploi saisonnier supérieures aux nombres d'offres d'emploi (et par conséquent, une déception des candidats).

Des difficultés ont existé aussi pour réaliser les travaux dans des conditions sociales, sanitaires et économiques satisfaisantes. De nombreuses mises en relation n'ont pu aboutir du fait de problèmes de logement et/ou de mobilité des candidats.

De plus, les compétences habituellement mobilisées n'étaient pas au rendez-vous (salariées retenues pour la garde des enfants, travailleurs européens absents). Les employeurs agricoles ont dû et doivent encore former « sur le tas », et des déficits

de productivité ont été constatés impactant fortement l'équilibre économique des productions (épamprage des vignes, tout particulièrement).

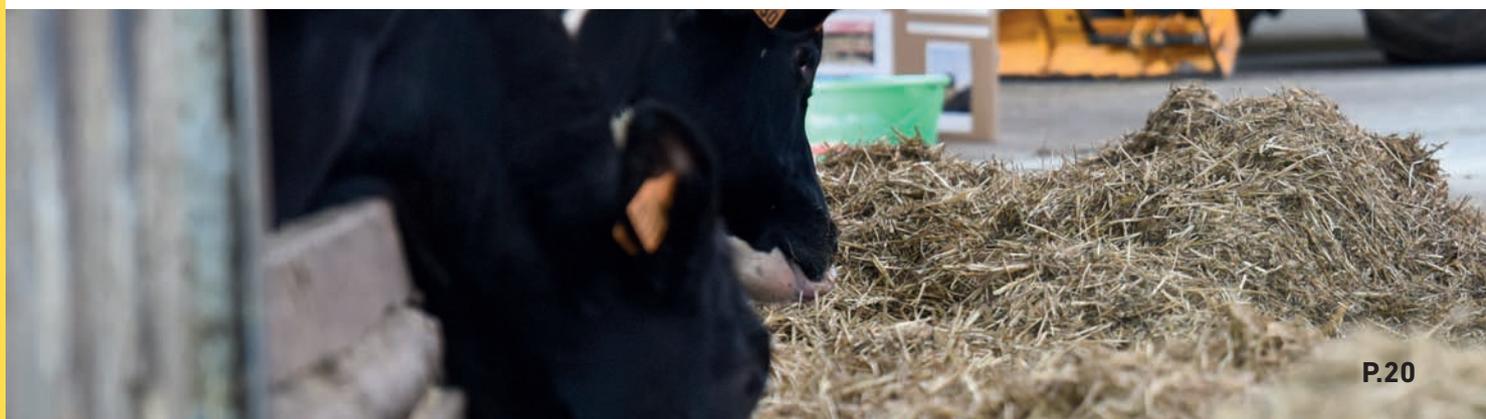
Enfin, l'enjeu autour du maintien de la chaîne alimentaire a mis en lumière aux yeux du grand public l'importance sociétale de la production et des travaux agricoles. De nombreux candidats se sont présentés en se sentant prêts à travailler en agriculture.

- **Etat des lieux sur la formation des demandeurs d'emploi :** un ralentissement mais pas un arrêt

Dans le secteur agricole, l'impact du confinement a été moindre sur les activités de formation que dans l'ensemble des secteurs.

- **Etat des lieux sur la formation initiale :** des établissements d'enseignement agricole mis en difficulté et des choix d'orientation des élèves parfois faits « par défaut »

L'enseignement agricole n'étant pas toujours bien connu du grand public, selon les endroits, le taux d'inscription dans les établissements agricoles pour la prochaine année scolaire est inférieur par rapport à d'habitude. Cette baisse de recrutement peut menacer l'équilibre économique de certains lycées agricoles, déjà fragiles. Mi-juin, la commission Culture du Sénat a formulé 10 propositions pour « accompagner les élèves dont l'année scolaire a été profondément bousculée, préparer la rentrée 2020 et relancer la politique d'information et de communication » de l'enseignement agricole. Par ailleurs, les dispositifs habituels d'aide à l'orientation n'ayant pas pu se tenir (type journées portes ouvertes), certains choix d'orientation se sont faits par défaut.



## LES OBJECTIFS

### Synthèse des actions à mener sur l'emploi dans le cadre du plan de relance :

#### A court terme

- Assurer l'insertion professionnelle des nouveaux actifs, par l'appropriation à la fois par les employeurs et les salariés, de tous les outils existants.
- Oeuvrer collectivement pour la relance de l'alternance et de la formation professionnelle dès la rentrée 2020 avec une attention particulière pour les jeunes décrocheurs.
- Professionnaliser la fonction tutorale (employeurs, référents salariés...), garante de l'image positive des métiers de l'agriculture.
- Sécuriser la qualification des salariés saisonniers.

#### A moyen terme

- Accompagner les employeurs agricoles sur les missions RH.
- Attirer de nouveaux publics salariés vers les emplois agricoles en renforçant l'attractivité du salariat agricole.
- Déployer une stratégie de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi Territorial basée sur les besoins en compétences et savoir-faire nécessaires aux différentes filières économiques locales.
- Valoriser les perspectives d'évolution et la multiplicité des métiers et parcours en agriculture.
- Mettre en place des dispositifs d'aide à l'hébergement et à la mobilité douce des salariés en milieu rural.
- Guider les actions du Contrat régional de filière par la mise en place d'une cellule prospective : synthèse d'indicateurs de tendances et de suivi ; élaboration de scénarii...



## LES REALISATIONS 2020

- **Assurer l'insertion professionnelle** des nouveaux actifs, par l'appropriation à la fois par les employeurs et les salariés, de tous les outils existants. La Chambre régionale d'agriculture était invitée à la CPRE de juillet 2020, cellules de partenariat avec la branche et OCAPIAT, implication des Chambres d'agriculture dans le CEP.
- Oeuvrer collectivement pour **la relance de l'alternance et de la formation professionnelle dès la rentrée 2020** avec une attention particulière pour les jeunes décrocheurs : partenariat avec la branche sur les avis consultatifs des ouvertures Apprentissage avec le label régional.
- Guider **les actions du Contrat régional de filière** par la mise en place d'**une cellule prospective** : synthèse d'indicateurs de tendances et de suivi ; élaboration de scénarii...

## QUOI DE NEUF EN 2021

- **Confronter les tendances Prospective** recueillies le 18 septembre, aux évolutions de 2021
- **Poursuivre les travaux dans le cadre du Contrat régional de filière**
- **Accompagner les employeurs agricoles sur les missions RH : assurer notamment la diffusion de l'information sur la nouvelle convention collective en agriculture en partenariat avec la branche**
- **Valoriser les perspectives d'évolution et la multiplicité des métiers et parcours en agriculture, notamment en relation avec la mesure Communication métiers du plan de relance national**



# L'installation et la transmission à la loupe

Chaque Chambre d'agriculture départementale, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de renouvellement des générations en agriculture et dans le cadre de ses missions, dispose de données sur l'activité des Points Accueil Installation et des Centres d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (CEPPP), sur la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) et le prêt d'honneur, sur l'activité du Répertoire Départemental Installation (RDI) et les cédants rencontrés. Suite à la réforme territoriale le réseau des Chambres d'agriculture propose de réaliser « l'observatoire de l'installation-transmission » et de le partager à l'ensemble des acteurs de la profession et des territoires en publiant une brochure.

## LES OBJECTIFS

L'Observatoire régional installation-transmission est un outil qui exploite les données des Chambres d'agriculture, de la MSA, des collectivités territoriales, de l'État et qui permet d'analyser les installations aidées et non aidées de l'ensemble du territoire Nouvelle-Aquitaine.

Mis en place dès 2015, il a contribué à **faire mieux connaître la diversité des installations-transmissions et des dispositifs d'accompagnement de l'installation** sur l'ensemble de la nouvelle région géographique.

Il a pour vocation d'éclairer les politiques publiques face aux défis de l'installation et de la transmission en agriculture avec pour ambition la prise de conscience des évolutions des porteurs de projets, des nouveaux installés et de l'agriculture de demain.



## LES RÉALISATIONS 2020

Réalisation de la **brochure « Observatoire régional installation et transmission » - chiffres clés 2019.**



A retrouver sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/observatoire-de-linstallation-nouvelle-aquitaine-2019/>

## L'installation en agriculture biologique aussi !

Depuis 2 ans, l'Observatoire régional de l'agriculture biologique intègre également les données de l'Observatoire de l'installation en agriculture biologique.

A retrouver sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : [https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/DOC\\_ORAB\\_2019\\_-\\_BD.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/DOC_ORAB_2019_-_BD.pdf)

- Poursuivre la réalisation de l'observatoire et sa présentation dans différentes instances
- Poursuivre le partenariat avec la BIO
- Développer l'utilisation des données de l'observatoire par d'autres filières et d'autres partenaires

# Les relations humaines dans la transmission de l'exploitation agricole

Un accroissement des départs en perspective, un besoin de remplacement plus important, une croissance des installations hors du cadre familial... Ces évolutions importantes modifient en profondeur les mécanismes de renouvellement des actifs agricoles au sein des exploitations. Les scénarii prospectifs associés à un niveau de renouvellement faible sont impactant sur la globalité de l'agriculture. L'amont et l'aval, les territoires, sont maintenant directement fragilisés par cette situation. Au-delà des problématiques qui tournent autour de l'adéquation entre l'offre et la demande, la question de la transmissibilité s'appuie d'abord sur une dimension humaine incontournable qui influence directement la posture de l'accompagnement.

## LES OBJECTIFS

**Faire évoluer les méthodes d'accompagnement** à la transmission des exploitations agricoles sur la question des relations humaines

**Former les conseillers** transmission des 12 Chambres d'agriculture départementales dans le cadre d'une formation action

**Animer un groupe d'agriculteurs** pour évaluer la méthode d'accompagnement mise en place pour une co-construction des outils

**Communiquer sur les outils et méthodes** en construisant des livrables

Le projet démarre en 2020 et se terminera fin 2021.

## LES REALISATIONS 2020

- **3 comités de pilotage** avec les partenaires du projet (Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Chambres départementales d'agriculture de Corrèze, Dordogne et Deux-Sèvres, TRAME, GAEC et Sociétés), la DRAAF et la Région.
- **La première session de formation**, en octobre, avec 22 conseillers transmission de Nouvelle-Aquitaine. Les interventions des professionnels, en introduction, à savoir Julien ROUGER et Dominique CHAPOLARD sont importantes.

## QUOI DE NEUF EN 2021

- Finir la formation
- Aboutir à un outil d'accompagnement
- Communiquer sur cette démarche



# Réforme des volumes prélevables en irrigation sur le bassin Adour-Garonne

Le bassin Adour-Garonne est affecté par la récurrence de crises sécheresse. En période estivale, les prélèvements d'eau peuvent s'avérer très importants par rapport aux ressources disponibles, accentuant les déficits hydriques qui existent naturellement.

Ces situations peuvent pénaliser l'atteinte du bon état des masses d'eau exigé par la directive cadre sur l'eau (DCE), par un risque accru de pollution lié à une moindre capacité de dilution des rejets ponctuels, un manque d'eau, des faibles débits et une augmentation des températures de l'eau qui dégradent la vie des milieux aquatiques.

En conséquence, les préfets de départements prennent des mesures de restrictions de prélèvements d'eau, voire d'interdiction temporaire d'usages afin de sécuriser l'alimentation en eau potable et de préserver les milieux aquatiques.

En réponse à ces mesures de restrictions récurrentes, une politique de gestion structurelle de restauration de l'équilibre

quantitatif de la ressource en eau a été engagée dans le cadre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 : la réforme des volumes prélevables.

Celle-ci s'applique sur les bassins versants en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) qui représente 60,5% de la surface du bassin Adour-Garonne et consiste principalement en deux points :

- d'une part, une gestion collective est mise en place en délivrant une **Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP)** à un Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) pour le compte de l'ensemble des préleveurs agricoles d'un territoire hydrologiquement cohérent
- d'autre part, **un volume maximum prélevable** pour l'irrigation est fixé de sorte à être compatible avec les objectifs de quantité et de qualité du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), à savoir le respect des débits d'objectifs d'étiage (DOE) 8 années sur 10.

## LES OBJECTIFS



Sur le bassin Adour-Garonne, les volumes maximums prélevables ont été déterminés en 2010. **Deux protocoles d'accord**, l'un sur l'ex région Poitou-Charentes et l'autre sur les deux ex régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, **ont été formalisés sur la période 2011-2021.**

**La réalisation d'un bilan de la réforme des volumes prélevables** est inscrite dans la disposition C8 du SDAGE (2016-2021) qui prévoit que les services de l'Etat, en lien avec les OUGC, réalisent un bilan qui porte sur la mise en œuvre des OUGC, la gestion par les débits, le suivi des débits au regard des DOE, la création des réserves, la mobilisation des réserves existantes et les économies d'eau.

**Ce point d'étape a été réalisé de novembre 2019 à mai 2020** sous le pilotage du groupe AGIR (Adour Garonne IRrigation) composé de la Délégation de bassin de la DREAL Occitanie, la DRAAF Occitanie, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et des Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.





## LES REALISATIONS 2020

Pour la réalisation de ce point d'étape, de nombreuses données ont été collectées auprès des Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM), des OUGC du bassin et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Parmi les acquis de cette réforme pour le bassin Adour-Garonne, il convient de souligner les progrès en matière de connaissance des prélèvements et les nombreuses initiatives prises dans les domaines du conseil technique et de la gestion de l'eau.

Ce rapport d'étape met également en évidence des marges de progrès. C'est la raison pour laquelle **il répertorie 25 recommandations** qui s'adressent à des familles d'acteurs : les OUGC, les Chambres d'agriculture, les services de l'Etat (MTES, bassin, régions et départements), les organismes de recherche et les financeurs potentiels (Programmes de Développement Rural et programme Agence de l'Eau).

**Les recommandations visent 4 grands axes** d'amélioration :

- progresser encore sur la connaissance
- mieux contribuer à l'évitement des gestions de crise
- renforcer les actions d'économies d'eau et d'efficience en matière de prélèvements
- faire évoluer les textes réglementaires avec un objectif de simplification d'une procédure de demande d'AUP et de renforcer juridiquement les OUGC.

Enfin des recommandations visent la mobilisation pour l'émergence et la concrétisation de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) pour faire aboutir les projets de stockage d'eau.



### Un recueil des contextes et actions

Le point d'étape a permis la **réalisation de fiches à l'échelle des territoires OUGC** qui présentent pour chaque bassin :

- le contexte de la gestion quantitative des ressources en eau
- les actions mises en œuvre sur le territoire de l'OUGC dans le cadre de la réforme des volumes prélevables.

Au total, **15 fiches** ont été réalisées (15 OUGC concernés) et **sont présentées dans un recueil de 180 pages.**

En 2015, pour préparer la sortie des Protocoles d'accord en 2021, les ministres chargés de l'Agriculture et de l'Écologie ont demandé au préfet coordonnateur de bassin d'élaborer un cadre de plan d'action pour un retour à l'équilibre.

Celui-ci a été approuvé par le Comité de bassin en 2017. Il prévoit le respect des volumes d'équilibre sur l'essentiel des périmètres en déséquilibre de la carte C5 du SDAGE dès 2021, comme demandé par les Ministres, mais force est de constater que les objectifs ne seront pas atteints.

Dès lors, ce point d'étape va permettre de justifier des dérogations à 2024 voire à 2027 sur les périmètres nécessitant d'un délai supplémentaire pour l'atteinte des objectifs d'un retour à l'équilibre.

## Nul n'est censé ignorer la Loi

L'intérêt général de l'eau n'est pas supérieur aux intérêts généraux reconnus par la jurisprudence, notamment l'intérêt général économique. Historiquement, l'eau était appréhendée par le droit civil et le droit rural sous l'angle de son utilité/inutilité pour l'agriculture.

Mais progressivement et surtout à partir de la Loi sur l'eau de 1992, l'eau est appréhendée sous l'angle écologique, écosystémique et sanitaire et traitée comme telle par le droit de l'Environnement.

Le monde agricole a été trop confiant en acceptant la notion de « Patrimoine commun de la nation » qui a entraîné de faire passer les intérêts agricoles au second plan, d'une évolution vers plus de restrictions, au nom de l'intérêt écosystémique et des milieux aquatiques.

Il faut s'appuyer sur le droit de l'environnement qui permet d'argumenter que l'agriculture fait partie d'une gestion équilibrée.



### LES OBJECTIFS

En 2020, plusieurs Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC) des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie se sont regroupés pour financer, de manière mutualisée, un **accompagnement juridique permanent sur la gestion quantitative de l'eau**.

Cette mission a été confiée au Cabinet d'Avocats « Verdier-Le Prat » avec l'appui de Carole HERNANDEZ-ZAKINE, directrice des affaires publiques chez Bioline In Vivo et Docteur en Droit de l'Eau et de l'Environnement. Le coût mutualisé 2020 est de 20 000 € HT. Ce conventionnement juridique a permis la réalisation de plusieurs actions telles que :

- la création du bulletin « OUGC Infos »
- la mise en ligne d'une Foire aux Questions,
- l'appui juridique sur les chapitres des SDAGE Loire-Bretagne et Adour-Garonne consacrés à la gestion quantitative de l'eau
- la rédaction d'une note dans le cadre d'une mission CGAAER-CGEDD sur les OUGC
- la proposition d'un courrier d'accompagnement aux OUGC pour une demande de prolongation des Autorisations Uniques Pluriannuelles (AUP) et la réalisation du Séminaire juridique sur l'eau.

### LES REALISATIONS 2020

En raison de la COVID-19, ce séminaire, initialement prévu sur 2 jours au Château de Mons (Gers), s'est finalement déroulé sous la forme d'un **webinaire en présence de 53 personnes, dont 20 élus des Chambres d'agriculture**. Les objectifs de ce séminaire étaient de se donner les moyens :

- d'identifier et de cibler les textes importants
- de travailler dans le silence des textes et de la jurisprudence
- d'appréhender les liens entre le Droit et la Société
- de définir une méthode de travail pour répondre à la question des volumes prélevables dans un contexte juridique très complexe

Le séminaire s'est déroulé en deux temps de 4 heures chacun :

- les volumes prélevables au regard des SDAGE et des SAGE : comprendre le droit de l'eau pour participer à son écriture et en influencer l'application, portée juridique des règles applicables à l'usage de l'eau, des exemples précis dans les SDAGE et les SAGE pour appliquer les règles de construction du Droit
- les volumes prélevables au regard de l'OUGC avec un focus sur le volet contentieux : bref rappel du cadre juridique des OUGC et de leurs missions, quels volumes intéressent les OUGC ? Quel est le contenu de l'Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) et du Plan Annuel de Répartition (PAR), l'AUP et son renouvellement (source de contentieux).

Une prise de conscience des professionnels agricoles d'un besoin sur le plan juridique a prédominé au moment des conclusions du séminaire. Ce séminaire a mis en lumière tous les besoins juridiques des Chambres d'agriculture pour pouvoir se positionner clairement sur les sujets de l'eau « agricole ». Au-delà des besoins juridiques associés aux OUGC, il a été admis quelques jours plus tard, par les membres de la commission Eau de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, la nécessité d'étudier les possibilités d'un élargissement de l'accompagnement juridique existant sur l'eau aux SDAGE et aux SAGE.

# Protéi-NA, le plan protéines Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2018, la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, le Conseil régional et la DRAAF ont initié une réflexion régionale autour de l'autonomie protéique. Le plan protéines Protéi-NA est donc issu d'une réflexion collective qui regroupe tous les intervenants de la filière amont et aval de la région et qui est animée par la Chambre régionale d'agriculture.

## LES OBJECTIFS

Protéi-NA vise à :

- **augmenter significativement les surfaces** en oléagineux, protéagineux et prairies artificielles, et valoriser les surfaces fourragères
- **accompagner le changement des pratiques sur des cultures** « plus complexes » en réussissant le double pari technique (agronomie) et économique (rentabilité des exploitations agricoles et des filières).

L'autonomie protéique est abordée à la fois à l'échelle des exploitations agricoles et à l'échelle territoriale.

**Les actions concernées par Protéi-NA sont structurées en 6 axes :**

- Axe 1 : suivre des actions Recherche & Développement
- Axe 2 : produire des références techniques et économiques
- Axe 3 : développer la structuration de filières
- Axe 4 : favoriser les investissements nécessaires à la culture, à la transformation et au stockage des plantes riches en protéines
- Axe 5 : accompagner les éleveurs pour les changements de pratiques
- Axe 6 : mener des actions de communication et formation



## LES REALISATIONS 2020

Avec le plan de relance et la volonté du Conseil régional d'apporter des financements, **un certain nombre de dispositifs financiers ont été mis en place pour les projets** en lien avec l'autonomie protéique. Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets vers le dispositif qui leur convient, un **Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé en novembre 2020**.

**Le lancement de Protéi-NA**, en parallèle du lancement du plan de relance, a permis de créer une situation favorable pour la mise en place de projets : un certain nombre de partenaires a donc conçu et déposé des projets.

**Le comité de pilotage d'octobre** a eu lieu sur le site industriel de Saipol à Bassens, sur lequel sont produits notamment des tourteaux de colza et de tournesol ainsi que de l'huile. Cela a permis aux participants de visiter l'usine et d'échanger avec le directeur du site.



## L'autonomie protéique au cœur des débats

Le 15 décembre 2020 **un colloque sur l'autonomie protéique a eu lieu dans le cadre des rencontres régionales de la recherche, du développement et de la formation** (3 RDF). La journée s'est conclue par une table ronde virtuelle rassemblant le DRAAF, Philippe de GUENIN, le vice-président de la Région, Jean-Pierre RAYNAUD et les élus de la Chambre régionale d'agriculture : Luc SERVANT, président de la CRANA, Christian DANIAU et Guy ESTRADÉ, présidents du comité de pilotage de Protéi-NA. Ils ont officiellement lancé Protéi-NA.



**Le plan protéines Nouvelle-Aquitaine a gagné en visibilité via :**

- son nouveau nom Protéi-NA et sa signature visuelle
- la mise en place d'une newsletter qui paraîtra tous les 3 mois
- la mise en place d'une page internet sur le site de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.



**L'année 2021 sera marquée par le dépôt et le lancement d'un certain nombre de projets par les partenaires de Protéi-NA.**

**La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Le Conseil régional et la DRAAF seront présents pour accompagner les porteurs de projets.**

# Restaurer l'environnement en rémunérant le travail des agriculteurs

Dans un contexte d'anthropisation des milieux naturels et d'incertitudes liées aux changements globaux (raréfaction des ressources naturelles, réchauffement climatique, etc.), le développement de nouveaux instruments de politique publique permettant de repenser les relations entre acteurs de la société au bénéfice des écosystèmes est recherché. Parmi ces instruments novateurs, les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) ont vu le jour. Les PSE représentent une opportunité pour mieux restaurer l'environnement tout en rémunérant le travail des agriculteurs.

La mise en œuvre de ces dispositifs se fait par les Agences de l'Eau. Pour la Nouvelle-Aquitaine, le programme de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne est le plus abouti.

Au sein de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, cette thématique transversale a permis aux services Economie et Environnement de conjuguer leurs compétences sur le sujet :

- **le service Environnement suit la mise en œuvre concrète des PSE** sur les deux bassins hydrographiques de la Région (Adour-Garonne et Loire-Bretagne) à travers les instances des agences.

- **le service Economie a réalisé une étude** pour évaluer plus précisément l'état d'avancement des projets PSE mis en place. La finalité recherchée est d'analyser les points de forces et les points d'amélioration de ces dispositifs afin de pouvoir proposer aux décideurs publics des solutions efficaces pour la bonne gestion des PSE.

## LES OBJECTIFS

Avoir une **connaissance précise de l'outil PSE.**

Définir les **opportunités et conséquences** pour l'agriculture néo-aquitaine.



- **Participations et contribution aux travaux** menés par les agences (commission agricole, conseil d'administration, comité de bassin...)
- **Rédaction d'articles dans la BrèV'Elus** de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine sur l'avancement de la mise en place des PSE
- **Echanges au sein des instances** de la Chambre régionale d'agriculture : commission Eau du 20 mars 2020, du COREP du 23 octobre 2020
- **Rédaction d'un rapport et d'une synthèse de 5 pages**
- Sur Adour-Garonne, l'Agence de l'Eau a mis en œuvre **382 PSE en 2019** dont **28 en Nouvelle-Aquitaine**. Pour la deuxième phase des PSE, les audits auprès des exploitations candidates sont en cours de préparation. Dans cette phase, l'Agence de l'eau a ajouté **12 nouveaux territoires PSE** (11 territoires en Nouvelle-Aquitaine) et a prévu que **135 agriculteurs bénéficient des PSE pour plus d'1M€ d'aides.**
- Sur Loire-Bretagne, les territoires ont été sélectionnés via un **appel à initiatives** qui s'est déroulé en début d'année 2020. Pour la Nouvelle-Aquitaine, 6 territoires ont été retenus pour cette première phase correspondant à des études de préfiguration (sur 47 pour tout le bassin Loire-Bretagne). Ces projets sont principalement portés par les collectivités. Chaque projet subira une deuxième phase de sélection et seuls les projets retenus pourront mettre en place des PSE sur leurs territoires.

- **Evaluation de l'impact environnemental de la mise en place des PSE (études à long terme)**
- **Evaluation de l'impact financier du dispositif sur l'état des exploitations agricoles (part de ces aides par rapport au revenu, sensibilité des exploitations par rapport à ces aides, part de chaque critère sur le montant de l'aide...)**
- **Il est prévu qu'une évaluation du dispositif à l'échelle du bassin Adour-Garonne soit réalisée par un bureau d'études sélectionné par l'Agence de l'eau**



Equipe régionale « Economie Prospective »

## PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE) : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE

Octobre 2020



### Etat des lieux et perspectives des PSE

L'étude « **Les Paiements pour Services Environnementaux : Etat des lieux et perspectives de développement en Nouvelle-Aquitaine** », disponible sur le site de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, est scindée en trois parties :

- la **présentation des 6 bassins hydrographiques de la métropole** (contraintes d'accès à l'eau, pression sur la ressource en termes de qualité et de quantité par les différents secteurs et particulièrement le secteur agricole...) et sur l'importance économique de la ressource en eau dans la région Nouvelle-Aquitaine.

- **le dispositif PSE** au niveau national et particulièrement dans la région Nouvelle-Aquitaine.
- **l'analyse du bilan de la première phase de mise en place des PSE** par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Elle conclut que :

- malgré les efforts déployés par les Agences de l'Eau et les agriculteurs pour la gestion de la ressource en eau, les objectifs en termes d'amélioration de la qualité des eaux ne sont pas encore atteints
- les PSE mis en place par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ont atteint les objectifs en termes de nombre en Nouvelle-Aquitaine
- des inégalités existent dans les résultats des bilans de réalisations d'un territoire à l'autre
- des difficultés ont été rencontrées dans la mise en place des PSE, notamment les critères de sélection qui ne conviennent pas toujours au territoire (critère d'accès de 50 % de la SAU dans le périmètre de l'agence), le niveau d'exigence élevé, la faible adaptabilité de certains indicateurs, la variation de quelques conditions d'accès au dispositif d'un territoire à l'autre.

Quelques suggestions pour améliorer le dispositif :

- ne pas se baser sur l'historique de l'exploitation pour le calcul de certains indicateurs afin d'éviter de pénaliser les producteurs
- fournir dans la mesure du possible la cartographie des IAE aux conseillers par les Agences de l'Eau
- tester le dispositif à petite échelle avec les agriculteurs intéressés, avant de l'étendre à grande échelle.

## De nouveaux défis pour l'agriculture biologique

Fin 2019, avec près de 7 000 exploitations et 290 000 ha de surfaces exploitées (soit 7,4 % de la SAU), l'agriculture biologique a confirmé sa progression en Nouvelle-Aquitaine.

Mais le développement progressif et constant que connaît l'agriculture biologique depuis plus de 30 ans conduit à questionner à nouveau les enjeux de la filière et les défis à relever. C'est pourquoi, la Région, l'Etat et les agences de l'eau, ont inscrit dans un pacte d'ambition régionale, des objectifs pluriannuels en matière de développement de l'agriculture biologique, d'approvisionnement local, d'accompagnement des entreprises agricoles et agroalimentaires et des organisations qui les appuient. Ce pacte s'est achevé fin 2020 et sera reconduit pendant 2 ans.

Les Chambres d'agriculture œuvrent au développement de l'AB aux côtés d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et Bio Nouvelle-Aquitaine.

Les 13 Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont mis en place une organisation politique et technique pour travailler en concertation, mutualiser et valoriser leurs actions et accompagner les agriculteurs et porteurs de projet.



### LES OBJECTIFS

**Assurer un accompagnement des porteurs de projet dans leur passage à la conversion :** appui réglementaire, administratif, dispositif d'aides, visites d'exploitations/ d'ateliers en AB, groupes d'échanges, journées d'information/sensibilisation à l'agriculture biologique...

**Assurer l'accompagnement et la réussite technico-économique des producteurs en conversion et en bio** en lien avec les besoins des opérateurs de l'aval et pérenniser les exploitations certifiées bio tout en maintenant la rémunération de ces exploitations.

### LES REALISATIONS 2020

#### Publications :

- **3 ProFilBio** (Chambres d'agriculture/Bio NA) : **2 600 abonnés**
- **6 newsletters** de l'@B des Chambres d'agriculture et 6 notes d'actualités
- **1 note PAC bio** et 1 flash pour la mise en œuvre des mesures CAB et MAB
- **Observatoire régional de l'AB : les chiffres 2019** par production et par filière et les tendances 2020
- **Observatoire régional de l'AB : analyse des installations** en agriculture biologique en 2019
- **7 bulletins techniques maraîchage/légumes bio**
- **5 bulletins techniques grandes cultures bio**
- **7 bulletins techniques herbivores bio**
- Retrouvez l'ensemble de ces publications sur : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/>

#### Accompagnement des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine en 2020 :

- Sur les 14 900 dossiers PAC réalisés par le réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, **1 300 sont en bio** ; soit **9 % des dossiers PAC**
- **25 % des formations bio et alternatives** (2019)
- **35 % des journées techniques/filières** (2019)
- **39 % des diagnostics** (pré/post/autres études éco bio)
- **40 % des contacts potentiels**

#### Auto-évaluation en ligne pour les éleveurs de bovins viande :

- Pour se situer par rapport à la bio, un auto-diagnostic rapide a été créé pour aider les éleveurs à se situer par rapport à la bio. Il s'agit d'une première approche pour appréhender la conversion à la bio. **Une centaine d'éleveurs a utilisé cet outil** depuis son lancement au printemps 2020 : <https://intra-sondages.na.chambagri.fr/index.php/956142/lang-fr>





## Pourquoi rester en bio demain ?

Le **Comité d'orientation régional Agriculture Biologique** s'est tenu le 4 décembre 2020 sur le thème « Pourquoi rester en bio demain ? ».

Il a réuni **plus de 120 acteurs de la R&D** (réseau Chambres, réseau GAB, INTERBIO, VBNA, associations œuvrant au développement de la bio, instituts techniques, banques, assurances, CER, établissements d'enseignement, pouvoirs publics, INAO, syndicats agricoles, opérateurs économiques...).

A cette occasion, **deux agriculteurs ont témoigné sur la transmission des terres en bio et sur l'impact de la PAC sur leur système d'exploitation bio**. La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitain est également intervenue sur **le dispositif d'aide dans le cadre de la PAC**.

QUOI DE NEUF EN 2021

- Guides techniques : bovin viande/lait, poules pondeuses, porc, fraises, kiwis
- Classeur technique Maraîchage Bio
- Nouvelles fiches réglementaires du Guide conversion sur l'entrée en application du nouveau règlement bio au 1er janvier 2022
- Infographie bio des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine
- Signature de la prolongation du Pacte bio 2021-2022
- En partenariat avec INTERBIO, synthèse des travaux Egalim sur la répartition de la valeur tout au long de la chaîne pour plusieurs productions bio : lentilles, steaks hachés, du blé à la baguette, du maïs à l'œuf



## Favoriser l'émergence de projets de méthanisation

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine et la FRCUMA de Nouvelle-Aquitaine co-animent le dispositif MéthaN-Action qui vient en accompagnement aux porteurs de projet. Un constat partagé avec les financeurs (ADEME et Région) fin 2019 concernait la nécessité d'être plus prospectif et d'offrir un accompagnement plus complet aux porteurs de projets et donc de proposer une nouvelle organisation pour faire émerger des projets. L'hétérogénéité de l'offre d'accompagnement actuelle a également été identifiée.

Les financeurs souhaitent renforcer le dispositif et plus particulièrement sur l'émergence et l'accompagnement des projets.

### LES OBJECTIFS

Il s'agit de proposer une nouvelle organisation en Nouvelle-Aquitaine qui garantit une offre de service régionale et qui permet l'émergence de nouveaux projets.



### LES REALISATIONS 2020

Une réflexion a été conduite au sein du réseau des Chambres d'agriculture et avec les partenaires FRCUMA, Vienne Agri Métha, financeurs...

L'organisation opérationnelle soumise aux financeurs prévoyait le **recentrage des missions relais locaux** (référént départemental) et la **mise en place de chargés de missions Emergence Méthanisation (CMEM)**.

Ces chargés de mission couvrent l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine à la faveur d'un découpage territorial réaliste et validé localement.

Une fois validée officiellement, la mise en place de la nouvelle organisation sera un chantier en soi. En même temps, une réflexion sur la gouvernance de MéthaN-Action aura aussi lieu (instances, composition, rôle...).

QUOI DE NEUF EN 2021



# Une nouvelle plateforme web dédiée au travail en élevage

Déclic travail est le fruit d'une collaboration entre les l'instituts de l'Elevage, les Chambres d'agriculture et le Centre de Recherche Agronomique de Wallonie, avec l'appui financier de la CNE et du CNIEL.

Il s'agit d'un site gratuit ouvert à tous les éleveurs cherchant des solutions pratiques à leurs questions sur le travail.

## LES OBJECTIFS

Suite à sa présentation au comité régional de filière Bovins Lait (COREFIs) en juin 2020 et au Conseil d'administration du CRIEL Nouvelle-Aquitaine en octobre 2020, **l'outil a été diffusé à tous les conseillers bovins lait** de Nouvelle-Aquitaine.

## LES REALISATIONS 2020

Avec Déclic travail, quelle que soit la production, **les agriculteurs peuvent faire le point sur leurs conditions de travail et découvrir de nouvelles solutions pour les améliorer**, avec conseils et témoignages à l'appui.

Outre l'accès direct à des fiches solutions et des trucs et astuces immédiatement applicables, il est possible de faire le point pour sélectionner des solutions adaptées parmi 3 problématiques : les conditions de travail, les ressources humaines, l'organisation du travail.

En 5 minutes, après quelques questions sur la situation, le ressenti au travail et les souhaits d'amélioration, Déclic travail propose des solutions concrètes, sous forme de fiches, d'astuces, de témoignages d'éleveurs et de vidéos.

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et facilement applicables dans les exploitations, les fiches solutions que propose Déclic travail, sont bâties à partir d'études terrain et d'expériences éleveurs.

The screenshot displays the Déclic travail website interface. At the top, there's a navigation bar with links: Accueil, Faire le point, Rechercher des solutions, and Vos conseillers. Below this, there are three main sections:

- FACILITER LE TRAVAIL EN ÉLEVAGE**: Avec ses passages d'homme, mon nouveau bâtiment est bien conçu, j'en profite tous les jours.
- POUR UNE BONNE ENTENTE ENTRE LES HOMMES**: Le soir après la traite on discute de ce qu'il y aura à faire le lendemain.
- MIEUX RÉFLÉCHIR L'ORGANISATION DE MON TRAVAIL**: Je groupe mes mises bas et je gagne du temps à soigner mes lois.

Below these are two more sections:

- FAIRE LE POINT SUR MON TRAVAIL**: Je me pose deux minutes pour évaluer ma situation et mes souhaits, j'en retire des propositions concrètes et adaptées.
- RECHERCHER PARMIS LES SOLUTIONS**: J'ai déjà une bonne vision de mes objectifs et de mes attentes, je vais pouvoir choisir parmi les dizaines de propositions.

Further down, there are two featured sections:

- L'ASTUCE DU MOIS**: Cage de parage. Includes a video thumbnail.
- LA QUESTION DU MOIS**: Principaux changements sur mon exploitation depuis la Covid-19?
  - Peu de chose
  - Ma façon de travailler
  - Mon système de production
  - Les conditions de travail de mon collectif de main d'œuvre
 Includes a **RÉPONDERE** button.

At the bottom, there are several informational blocks:

- DÉCLIC TRAVAIL**: Avec Déclic travail, repensez, observez, sensibilisez-vous à vos conditions et organisations du travail et découvrez les pistes d'amélioration qui vous ressemblent. Quelle que soit votre production, faites le point sur vos conditions de travail et découvrez de nouvelles solutions pour les améliorer, avec conseils et témoignages à l'appui.
- Une démarche simple**: L'accès direct à des fiches solutions. Des trucs et astuces immédiatement applicables. Et aussi la possibilité de faire le point pour sélectionner les solutions qui me correspondent parmi 3 problématiques : les conditions de travail, la gestion des ressources humaines, l'organisation du travail.
- Des réponses adaptées**: En 5 minutes, après quelques questions sur votre situation, votre ressenti au travail et vos souhaits d'amélioration, Déclic travail vous propose des solutions concrètes, sous forme de fiches, d'astuces, de témoignages d'éleveurs et de vidéos conçues pour vous faciliter la vie.
- Le fruit du terrain et d'études**: Soucieux d'apporter des réponses concrètes et facilement applicables dans les exploitations, les fiches solutions que vous propose Déclic travail, sont bâties à partir d'études terrain et d'expériences éleveurs.
- Une initiative d'acteurs à vos côtés**: Un travail en commun de structures qui côtoient quotidiennement les éleveurs et éleveuses.

## Un autodiagnostic en ligne pour y voir clair sur ses préoccupations et ses projets

- **60 fiches solutions** illustrées de témoignages et de vidéos
- **organisées en 6 thèmes** : organisation et simplification du travail, aménagement des bâtiments, matériel, main-d'œuvre, travail administratif, travaux de transformations et de commercialisation.
- **80 trucs et astuces**

# Des références pour accompagner les éleveurs et futurs éleveurs

Les Réseaux d'Élevage créés dans les années 80 et pilotés par l'Idèle, sont devenus Inosys Réseaux d'Élevage depuis 2014. Le pilotage est désormais assuré par l'APCA et l'Idèle.

Inosys Réseau Elevage consiste à suivre des exploitations dans le cadre d'un dispositif national pour en tirer des références utiles pour les nouvelles exploitations et/ou des exploitations en mutation ou conversion. Ce programme est d'une durée de 5 ans.

## LES OBJECTIFS

L'année 2020 a donné lieu à la **préparation d'un nouveau dispositif national pour la période 2022-2027.**



## LES REALISATIONS 2020

**Une large consultation de l'ensemble des partenaires à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine** (Chambres d'agriculture, Coopération agricole, Interbev, Enseignement... ) a été réalisée en 3 étapes :

- **consultation des chargés de références** à travers les équipes de conseillers de Chambres d'agriculture, pour chaque espèce de ruminants, avec une animation régionale assurée par un ingénieur Idèle
- **consultation des responsables des services élevage** pour connaître leur intention de poursuivre ou non ce dispositif à l'échelle des départements
- **consultation des professionnels** tout d'abord à travers chacun des comités d'orientation de filière (COREFI) puis lors du comité d'orientation régional Elevage du mois de juin

**Finalisation en 2021 de ce dispositif qui comprendra 2 types de travaux :**

-> **un dispositif classique avec des exploitations présentes dans chacun des types ; de l'ordre d'une dizaine, voire plus, par espèce de ruminants. Ces types sont définis suivant le degré de spécialisation de l'exploitation, de l'alimentation consommée par les animaux, du degré d'altitude des exploitations, de la taille du troupeau, etc.**

-> **un dispositif thématique. 18 thèmes ont été répertoriés. Ces thèmes pourront être transversaux. Des équipes seront constituées autour de ces thèmes : par exemples adaptation au changement climatique, autonomie alimentaire et protéique, circuits de proximité, adaptation à la prédation etc.**



## Réseau Rural Nouvelle-Aquitaine

# Quelles mobilités en milieu rural ?

En juin 2019, lors de l'Assemblée générale de lancement du Réseau Rural Nouvelle-Aquitaine, 3 thématiques de travail ont été retenues : le tourisme social, les tiers lieux et le numérique ainsi que les mobilités en milieu rural. En effet, l'accompagnement à la mobilité est un enjeu transversal : comment répondre aux besoins, informer de ce qui existe, lutter contre l'autosolisme, diversifier les offres, proposer un bouquet ?

En 2020, la cellule d'animation du réseau s'est donc emparée du sujet.



### LES OBJECTIFS

Le Réseau Rural Nouvelle-Aquitaine, animé par la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, entre 2019 et fin 2021, a pour missions de :

- **animer la mise en réseau** des acteurs régionaux de développement rural, en lien avec les échelons national et européen sur cette thématique qu'est la mobilité
- **capitaliser**, via une mission de veille et de repérages, sur les opérations et expériences menées afin de favoriser le transfert de connaissances entre les territoires et la diffusion de bonnes pratiques.



### LES REALISATIONS 2020

La thématique "mobilités en milieu rural" a donc été traitée lors de plusieurs événements :

- **le séminaire « Un territoire, des mobilités »** le 25 février 2020 à Aureilhan (40), co-organisé par la cellule d'animation du Réseau Rural Nouvelle-Aquitaine et le Pays Landes Nature Côte d'Argent.
- **un atelier thématique lors de l'Assemblée générale** du Réseau Rural 2020, le 15 décembre.



Séminaire Mobilités du 25 février 2020

### Le séminaire : « Un territoire, des mobilités »

Plus d'une centaine de participants étaient présents, venus principalement de l'ex-Aquitaine et représentants des collectivités, communes, EPCI, CD mais également des membres de bureaux d'études ou d'associations, la CAF, les services de l'Etat...

La matinée fut consacrée à une **présentation de la démarche France Mobilité** et à une **intervention sur la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)** promulguée fin 2019. Isabelle BOUDINEAU, Vice-Présidente à l'Europe de la Région a mis en lumière la mobilité dans les territoires LEADER.

L'après-midi fut dédiée à **des tables rondes et exposés mettant en avant des expériences en termes de mobilité en milieu rural pour tout type de public**, que ce soit les personnes en difficulté, les personnes âgées mais aussi par exemple les salariés pour les trajets domicile-travail.

Les échanges furent très nombreux avec les intervenants mais également entre les participants. Une des conclusions de la journée fut que **les territoires doivent trouver des synergies entre eux pour répondre au mieux à la demande de mobilité**. En effet, certains participants enrichis des expériences des autres ont pris rendez-vous pour travailler sur les interactions possibles et la mise en œuvre d'actions communes.

Toutes les présentations et fiches « expériences » sont disponibles sur la page du Réseau Rural sur le site internet « l'Europe en Nouvelle-Aquitaine » : <http://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/urbain-et-rural/le-reseau-rural-en-nouvelle-aquitaine.html> et sur la page régionale du réseau rural français <https://www.reseaurural.fr/region/nouvelle-aquitaine>.

A la suite de tous ces travaux, la Région pilote du Réseau Rural et les membres du réseau ont validé le fait d'organiser un nouveau séminaire en 2021 en mettant en avant les solutions aux mobilités en milieu rural et les échanges d'expériences.

## Agritourisme et circuits courts face à la COVID-19

Mettant à l'épreuve les systèmes alimentaires, la crise sanitaire liée au COVID-19 a cependant fait émerger les circuits courts. Si au début du confinement les circuits longs ont tiré leur épingle du jeu, par la suite de multiples initiatives favorisant l'approvisionnement local et en circuit court sont apparues.

Les agriculteurs se sont rapidement organisés pour trouver des solutions : livraisons à domicile, points de retrait... mutualisant parfois leur logistique. De nombreuses plateformes, cartes interactives et listings de producteurs ont été proposés aux consommateurs.

A titre d'exemple, les Drives fermiers de Nouvelle-Aquitaine ont vu leur activité multipliée par 10 !

A contrario, de nombreuses collectivités n'ont pas souhaité maintenir les Marchés des Producteurs de Pays (-48 % de dates) malgré un protocole sanitaire réalisé par les Chambres d'agriculture et un accompagnement renforcé.

La saison agritouristique affiche également un résultat mitigé. 52,5 % des producteurs interrogés pratiquant l'agritourisme en Nouvelle-Aquitaine se disent insatisfaits de leur saison. Les taux de fréquentation des hébergements agritouristiques ont été inférieurs pour les mois de juin, juillet et septembre par rapport à 2019.

Seul le mois d'août a connu une fréquentation supérieure à l'année passée.



### Bienvenue à la Ferme Nouvelle-Aquitaine au SIA

Cette année encore, **le stand Bienvenue à la Ferme Nouvelle-Aquitaine a pris ses quartiers le temps du Salon International de l'Agriculture, qui s'est tenu à Paris du 22 au 29 février 2020**, sur l'espace institutionnel de la Région Nouvelle-Aquitaine (Hall 1). Les marques portées par les Chambres d'agriculture (Bienvenue à la ferme, Marchés des Producteurs de Pays, Drives fermiers) ont pu être mises en valeur auprès d'un public venu en nombre.

Des jeux, des goodies et documents ont été distribués à plus de 5 000 personnes !

#### LES OBJECTIFS

Mobilisation de solutions pour accompagner les producteurs dans la crise COVID-19 sur les volets :

- écoulement des produits
- gestion réglementaire
- protocole sanitaire
- communication sur l'offre agritouristique de Nouvelle-Aquitaine.



## LES REALISATIONS 2020

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a effectué :

- **une enquête « Circuits-courts :** accompagnement des Chambres d'agriculture durant la crise COVID-19 »
- **une enquête « Retour sur la saison agritouristique 2020 »**
- **une commission régionale** Agritourisme, Bienvenue à la Ferme, Produits fermiers afin de définir une stratégie régionale pour les marques Chambres d'agriculture.
- **6 ateliers avec les conseillers agritourisme et circuits courts** sur les thématiques : offre traiteur, Marchés des Producteurs de Pays, innovation sur les exploitations Bienvenue à la Ferme, fermes pédagogiques, distributeurs automatiques, communication et événementiel.
- **12 lettres d'information conseillers**
- **4 lettres d'information élus**
- **redémarrage de la page Facebook** Bienvenue à la Ferme Nouvelle-Aquitaine qui compte **484 abonnés**.

**1 030 agriculteurs néo-aquitains distingués au CGA**

Le 129<sup>ème</sup> Concours Général Agricole s'est tenue du 22 au 29 février 2020 dans le cadre du Salon International de l'Agriculture à Paris-porte de Versailles. Ce concours offre la possibilité aux producteurs de faire valoir leur savoir-faire en mettant en avant la qualité de leurs produits. Il distingue le meilleur de la production française. La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a assuré, avec les Chambres départementales et les interprofessions concernées, la bonne organisation et valorisation du Concours.

A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine,  
**385 producteurs et**

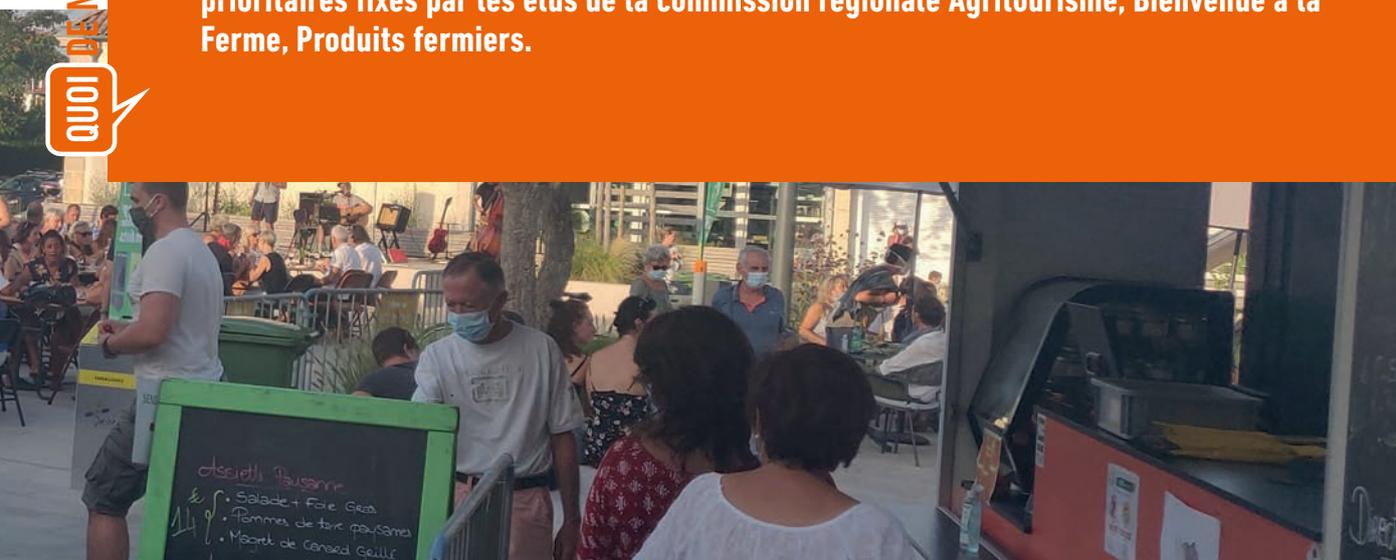
**3 051 vigneron**s ont présenté  
**1 168 produits et 990 vins.**

**286 producteurs ont été récompensés dans la catégorie Produits et 744 vigneron**s ont obtenu une médaille.



QUOI DE NEUF EN 2021

Suite aux ateliers menés, 5 fiches actions ont été créées avec les conseillers de Nouvelle-Aquitaine à destination tant des agents des Chambres d'agriculture que des agriculteurs intéressés par ces activités. Ces fiches actions entrent dans les objectifs prioritaires fixés par les élus de la commission régionale Agritourisme, Bienvenue à la Ferme, Produits fermiers.



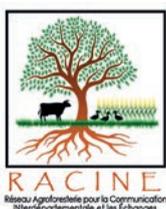
## 4 programmes d'actions sur la forêt

4 programmes d'actions forêt sont conduits par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :

- celui du service **Valorisation Bois et Territoire** avec les 7 Chambres départementales de Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques
- **UNIFORMOB** : qui constitue le volet mobilisation des bois du service Valorisation Bois et Territoire
- **RENFORT**, mutualisé avec l'Union régionale des Communes Forestières et la Chambre d'agriculture de Haute-Vienne, consistant à l'optimisation du foncier agricole et forestier



- **RACINE** : un programme d'information et de développement des pratiques agroforestières en Nouvelle-Aquitaine, co-animé avec la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, et mené avec les Chambres d'agriculture de Charente-Maritime, Dordogne, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne, Prom'Haie et Arbre et Paysage 32.



### LES OBJECTIFS

**Valorisation Bois et Territoire UNIFORMOB** : coordination du service régional Valorisation Bois et Territoire au travers de ces 2 programmes

**RENFORT** : co-animation du programme d'action RENFORT avec l'Union régionale des Communes Forestières

**RACINE** : communication sur les techniques d'implantation et de gestion de systèmes agroforestiers par filière



### LES REALISATIONS 2020

**Valorisation Bois et Territoire** : l'action de la Chambre régionale repose sur la participation active à **4 instances régionales** (Comité Régional Forêt Bois, Copil Observatoire Gibier, Copil bourse boisements compensateurs, Comité national Valorisation Bois et Territoire) mais également à la communication des actions conduites au sein du service en Nouvelle-Aquitaine à l'échelon national par le biais de **6 articles dans la revue nationale Valorisation Bois et Territoire 2020** à paraître.

#### RENFORT :

- organisation d'un « **serious game** » pendant la période COVID sur la gestion du foncier
- élaboration **2 newsletters** et **1 article dans la newsletter du Réseau Rural régional**
- organisation d'un **comité de pilotage**
- **travail à l'échelle de 4 communes** sur lesquelles 61 hectares de biens vacants sans maître et 267 ha de biens de section (agricoles ou forestiers) ont été identifiés en 2020 pour les remettre en gestion via l'intégration du domaine public, des échanges, des ventes.



Service Valorisation Bois et Territoire Nouvelle-Aquitaine



## Forêt et milieu périurbain

Le 22 septembre dernier, le service Valorisation Bois et Territoire de Nouvelle-Aquitaine s'est réuni en forêt périurbaine sur le secteur de Périgueux. **Quinze techniciens forestiers venus de toute la région ont échangé sur les actions conduites en 2020 et sur celles à venir pour le reste de l'année.** Les différents programmes de développement en cours sur la région ont été abordés : UNIFORMOB, Observatoire dégâts de gibier, RENFORT, RACINE... **Des échanges terrains ont également été réalisés autour de 3 problématiques :** dégâts de gibier en milieu périurbain, coupes rases et reboisement en régénération naturelle, conseil forestier en milieu périurbain avec pression foncière.

### LES REALISATIONS 2020

#### RACINE :

- **conception d'un logo**
- réalisation de **4 journées « Rallye agroforesterie »**
- réalisation de **3 films par filière** présentant les synthèses et témoignages utiles et parlants : retours d'expérience sur l'agroforesterie et les parcours volailles dans les Landes par la Chambre d'agriculture des Landes, la rencontre de vignerons agroforestiers par Arbre et Paysage 32, retours d'expérience d'agroforestiers en grandes cultures par la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime



Partenaires programme RENFORT

### QUOI DE NEUF EN 2021

- **Valorisation Bois et Territoire : poursuite de l'animation du service et du programme UNIFORMOB**
- **RENFORT : intervention auprès de représentants du Sénat le 1<sup>er</sup> février 2021, élaboration d'un guide méthodologique gestion de ses biens de section et vacants et sans maître pour les communes**
- **RACINE : 3 nouvelles vidéos sur les filières grandes culture, maraîchage, élevage et 6 fiches techniques « témoignage »**

# Une Semaine digitale de l'Agriculture en Nouvelle-Aquitaine

La crise de la COVID-19 a entraîné l'annulation de tous les rassemblements physiques, dont les salons. Le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine n'a pas échappé à la règle. Toutefois cette manifestation annuelle bénéficie d'une forte notoriété, et il y a une habitude de communication sur l'agriculture pendant la période. Par ailleurs, les organisateurs du Salon ont estimé que compte tenu du confinement, il y avait une opportunité à organiser une manifestation digitale.

Aussi, 2 mois avant les dates prévues du Salon, il a été décidé de lancer la Semaine de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, **premier salon agricole 100% digital**, du 18 au 20 mai 2020.

La Chambre régionale est très impliquée dans cette opération à la fois sur le plan financier et sur le plan humain, en apportant des compétences à la mise en œuvre de l'évènement.

## LES OBJECTIFS

Cette action s'inscrit dans l'un des **trois axes stratégiques** du réseau des Chambres d'agriculture concernant le **dialogue à renouer entre l'agriculture et la société**.

Les objectifs affichés au départ sont apparus très ambitieux avec 100 000 vues attendues pour l'évènement.

L'axe de communication choisi était :

« **l'agriculture c'est l'affaire de toutes et tous** ». L'évènement a été diffusé sur **agriweb.tv**, la web tv de l'agriculture régionale.



## LES REALISATIONS 2020

- Production de **10 débats** à distance, en direct et interactifs
- Production de **50 vidéos** sur **113 diffusées**
- Une **campagne marketing digital sur les réseaux sociaux** en amont (constitution d'une communauté de 8 000 membres sur 4 réseaux)
- Une **campagne de promotion des replay** après la Semaine de l'Agriculture



## QUOI DE NEUF EN 2021

En 2021, le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine sera hybride (édition physique et digitale), ou 100 % digital selon les contraintes sanitaires en vigueur.

La formule 100 % digitale est pénalisante pour tout ce qui concerne les expériences vécues qu'offrent le Salon, autour des rencontres avec les agriculteurs, les produits, les animaux, le matériel mais la déclinaison digitale est devenue incontournable, en appuyant la promotion, en élargissant les publics atteints, en termes d'âge et d'origine géographique, en offrant la possibilité d'y revenir après.

Pour construire les futures éditions du Salon, une vaste campagne de consultation des publics via les réseaux sociaux est engagée afin de recueillir des pistes d'évolution et de répondre aux attentes de nos visiteurs.

Par ailleurs agriweb.tv, la web tv de référence de l'agriculture régionale, va poursuivre son développement (lancement d'une nouvelle grille de programme) avec l'ambition de valoriser toutes les initiatives prises par le monde agricole pour aller à la rencontre du public, en amplifiant leur audience et en contribuant à leur promotion. Ainsi agriweb.tv fonctionnera toute l'année.

Quels enseignements tirons-nous de la crise sanitaire ?

« **Respect des agriculteurs, qualité de notre alimentation, juste rémunération de l'agriculture, souveraineté alimentaire...** Quels enseignements tirons-nous de la crise de la COVID 19 ? » était le thème du débat de clôture de la Semaine de l'Agriculture. Autour de la table, Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Jean VIARD, sociologue et directeur de recherche au CNRS, Dominique GRACIET, Président de la Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine et Christian HUYGUES, directeur scientifique Agriculture INRAE ont échangé sur l'avenir de l'agriculture après la COVID. **La crise sanitaire a rappelé au monde que les agriculteurs sont à la base de l'alimentation.** Ils ont poursuivi leur activité, mis en œuvre des solutions pour sauver leurs récoltes et développé des circuits de commercialisation (circuits courts) permettant l'approvisionnement des populations. Le regard de la société a également évolué. Certains ont proposé leurs bras pour compenser la baisse de main d'œuvre étrangère. Et pourtant l'agribashing se poursuit, alors que les agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine s'engagent dans une transition soutenue par la politique de la Région autour de Néo-Terra...

A retrouver sur : <https://agriweb.tv/index.php/film/replay-lavenir-de-lagriculture-apres-le-covid-19/>



# Des domaines d'activités stratégiques pour accompagner les transitions de l'agriculture

**Le Projet Stratégique des Chambres d'agriculture pour la mandature 2019-2025** au niveau national se décline en **4 axes** qui sont :

- accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques
- créer plus de valeur dans les territoires
- faire dialoguer agriculture et société
- s'engager à faire réseau : un réseau plus agile et plus efficient.

Sous ces 4 axes, **16 domaines d'activités stratégiques (DAS)** ont été définis autour des items : conseil, support au conseil, filières, territoires, représentation, écoute ; items qui

sont au cœur des métiers développés par les Chambres d'agriculture.

Les domaines d'activités stratégiques sont tous accompagnés d'objectifs précis, sanctionnés par des indicateurs de performance permettant de suivre les évolutions et l'atteinte des objectifs fixés.

Par la suite, les élus de l'ensemble des Chambres régionales d'agriculture françaises ont défini les domaines d'activités stratégiques correspondant à leur contexte régional. En outre, ces mêmes Chambres régionales d'agriculture sont chargées de récolter les indicateurs fournis par les Chambres départementales d'agriculture, pour chacune des DAS nationales.

**En Nouvelle-Aquitaine, le Bureau de la Chambre régionale d'agriculture, réuni en Séminaire, a défini les domaines d'activités stratégiques, classés selon les 4 axes nationaux, sur lesquels il s'engage et se positionne comme moteur dans la transition des exploitations agricoles :**

## **Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques**

- Une agriculture qui s'adapte au changement climatique
- Les agriculteurs agissent pour la transition agricole
- L'accompagnement de l'Installation Transmission
- L'innovation par et pour les agriculteurs
- Orientation, formation des jeunes tout au long de la vie en agriculture
- Economie et prospective : renforcer l'influence et développer l'expertise

## **Créer plus de valeur dans les territoires**

- De l'eau en quantité et en qualité pour et avec l'agriculture
- Une agriculture engagée dans les énergies renouvelables
- Vers une agriculture autonome en protéines alimentaires
- Une agriculture biologique sur un territoire engagé
- Développer l'agritourisme et les circuits courts et de proximité en Nouvelle-Aquitaine
- Développement forestier et agroforestier
- Ruralité, projets de territoire et services aux collectivités

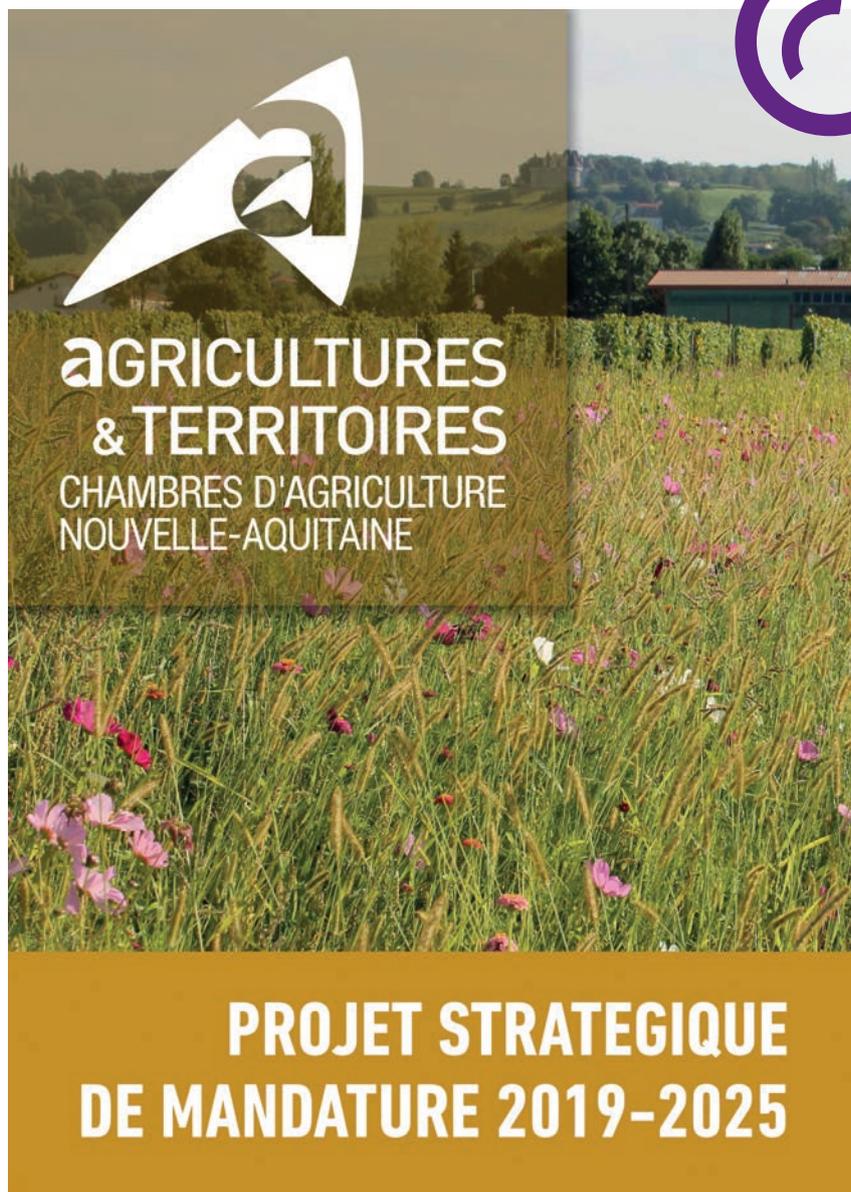
## **Faire dialoguer Agriculture et Société**

- Agriculture et société
- Représentation et mission consulaire

## **S'engager à faire Réseau : réseau plus efficient et agile**

- Grandes régions
- Ressources humaines
- Administration finances
- Structuration du service régional Innovation Recherche Développement
- Structuration du Service régional Economie Prospective





L'intégralité du **Projet Stratégique de Mandature 2019-2025** est à retrouver sur le site internet de la **Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine** : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/le-reseau/la-chambre-regionale-nouvelle-aquitaine/le-bureau/>





# **aGRICULTURES & TERRITOIRES**

## **CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE**

### **3 sites** de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine



**Siège Limoges**  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES CEDEX 2  
Tél. 05 55 10 37 90



**Site Bordeaux**  
Cité mondiale  
6 Parvis des Chartrons  
33075 BORDEAUX CEDEX  
Tél. 05 56 01 33 33



**Site Mignaloux-Beauvoir**  
Agropole CS 45002  
Route de Chauvigny  
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR  
Tél. 05 49 44 74 74

**accueil@na.chambagri.fr**  
**www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr**

